

AMUNDI ACTIONS ASIE

OPCVM de droit français

Société de gestion

Amundi Asset Management

Sous déléguataire de gestion comptable en titre
CACEIS Fund Administration France

Dépositaire

CACEIS BANK

Commissaire aux comptes

PRICEWATERHOUSECOOPERS AUDIT

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Sommaire

	Pages
Caractéristiques de l'OPC	3
Compte rendu d'activité	4
Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue	16
Informations spécifiques	17
Informations réglementaires	18
Certification du Commissaire aux comptes	24
Comptes annuels	29
Bilan Actif	30
Bilan Passif	31
Hors-Bilan	32
Compte de Résultat	33
Annexes aux comptes annuels	34
Règles et méthodes comptables	35
Evolution de l'Actif net	38
Compléments d'information	39
Tableau des résultats au cours des cinq derniers exercices	46
Inventaire	47
Annexe(s)	54
Caractéristiques de l'OPC (suite)	55
Information SFDR	56

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI ACTIONS ASIE

Classe P - Code ISIN : (C) FR0010176891

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS ASIE - P, vous investissez dans des actions des pays développés d'Asie (à savoir le Japon, l'Australie, Hong-Kong, Singapour et la Nouvelle-Zélande).

L'objectif est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure à celle de son indice de référence, le MSCI Pacific (dividendes réinvestis), représentatif des principales valeurs cotées sur les places financières des pays développés d'Asie ou d'Asie-Pacifique, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne les entreprises dont le profil de croissance est estimé attractif ou qui sont sous-évaluées par le marché. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

La gestion active de ce fonds peut entraîner des frais de transaction significatifs qui auront un impact sur la performance.

L'OPC est géré activement en investissant essentiellement dans des OPC de gestion active. Par construction, les paris spécifiques propres à chaque OPC sous-jacent peuvent être atténués par la diversification des stratégies. Il en ressort que le fonds est plus proche de son indicateur de référence que les OPC dans lesquels il investit. Ainsi la proximité attendue avec l'indicateur de référence n'est pas la conséquence d'une contrainte de gestion, mais de processus d'investissement visant à la diversification des risques.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

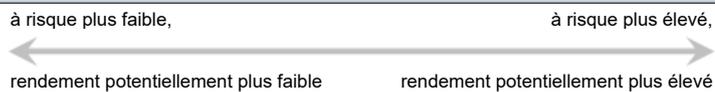
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année..

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions asiatiques sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- Risque opérationnel : il représente le risque de défaillance ou d'une erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Compte rendu d'activité

Janvier 2022

Au Japon, l'indice composite Jibun Bank des directeurs d'achat est tombé à 48,8 en janvier, contre 52,5 en décembre. Ce repli témoigne d'une détérioration globale des conditions économiques après plusieurs mois d'amélioration continue, mais la situation n'est toutefois pas la même dans les secteurs des services et manufacturiers. La composante « services » de l'indice PMI a en effet dégringolé de 52,1 en décembre à 46,6 en janvier du fait d'une baisse de la demande imputable aux restrictions décidées face à la propagation du variant Omicron du COVID. Le secteur manufacturier, quant à lui, a vu ses conditions s'éclaircir, avec une légère progression de sa composante dans l'indice PMI, qui s'est établie à 54,6 en janvier contre 54,3 en décembre. Le secteur a bénéficié d'une excellente dynamique du côté des commandes et de la production. Les prix à la consommation sous-jacents ont également reflété la faiblesse de la demande intérieure. Ils n'ont progressé que de 0,10% en décembre par rapport au mois précédent, et leur dynamique s'essouffle par rapport à novembre, un mois au cours duquel ils gagnaient 0,30% par rapport à octobre. À Hong Kong, les ventes au détail ont perdu leur élan en novembre. Elles n'ont augmenté que de 4,2% en glissement annuel, contre 9,4% en octobre. Cette perte de vitesse a surtout été imputable à la faiblesse des ventes des supermarchés et des produits alimentaires et boissons alcoolisées. Les ventes de biens de valeur, tels que les bijoux ou les montres, ont elles aussi fait preuve de fragilité. Nous avons également observé un indice PMI médiocre en décembre, avec une chute à 50,8, contre 52,6 en novembre, essentiellement due à une dynamique de production et de nouvelles commandes plus poussive. Les effectifs ont également diminué plus rapidement qu'auparavant. En Australie, la confiance des ménages a enregistré son plus bas niveau depuis septembre 2020, à 102,2 en janvier, contre 104,3 en décembre. Les attentes des consommateurs vis-à-vis de l'économie future se sont détériorées, tout comme leurs opinions sur l'évolution de leur situation financière familiale au cours des 12 mois à venir. En juin, l'EUR a perdu -1,42% face à l'USD à 1,12, -1,41% face au HKD à 8,74, -1,36% face au JPY à 129,17, -1,13% face au SGD à 1,52 et -0,33% face à la NOK à 9,99, mais il a gagné 1,72% face à l'AUD à 1,59 et 2,76% face au NZD à 1,71. Sur le plan sectoriel, les titres des secteurs de l'énergie, de la finance et des matériaux ont surperformé l'indice de référence, alors que ceux des secteurs des technologies de l'information, de la santé et de l'industrie ont au contraire sous-performé sur le mois. En janvier, le fonds a reçu des dividendes de SEKISUI HOUSE LTD JPY50.

Février 2022

Au Japon, les commandes de machines de base ont augmenté de 3,6% en décembre en glissement mensuel et en termes corrigés des variations saisonnières. Le rythme de la croissance s'est légèrement accéléré par rapport aux données de novembre, où elle avait augmenté de 3,4%. Sur une base annuelle, la croissance a atteint 5,1% en décembre. Compte tenu de ce chiffre de décembre, les commandes de machines ont augmenté de 6,8% en moyenne en 2021, ce qui constitue un redressement remarquable par rapport à la baisse de 8,4% enregistrée en 2020. En revanche, les exportations de marchandises n'ont augmenté que de 9,6% en janvier sur une base annuelle, tandis que les importations de marchandises ont progressé de 39,6% sur la même période. La balance des échanges de marchandises s'est donc détériorée, avec un déficit de 2,2 trillions de yens en janvier. En ce qui concerne les exportations, l'effet quantité a été négatif, avec pour conséquence une stagnation de la croissance. Parallèlement, l'effet prix a eu un impact significatif sur l'augmentation des importations. À Hong Kong, les ventes au détail s'étaient essouffées. Elles ont augmenté de 3,4% en glissement annuel en décembre, après une hausse de 4,3% en novembre. Bien que les ventes de carburant se soient accrues, les ventes dans les supermarchés ont diminué. En outre, les ventes de produits alimentaires et de boissons alcoolisées ont connu une baisse. Les ventes de vêtements et de chaussures ont elles aussi reculé. L'indice PMI a fait apparaître une nouvelle détérioration du climat des affaires en janvier, après un plongeon en décembre. L'indice a chuté à 48,9, en dessous du seuil de 50. Cette baisse est principalement imputable aux perturbations liées au COVID-19, qui ont pesé sur l'activité. À Singapour, l'indice PMI pour le secteur manufacturier est ressorti à 50,6 en janvier, contre 50,7 en décembre. Il s'agit du 19^e mois consécutif d'expansion dans le secteur manufacturier. Cette expansion est surtout le résultat du dynamisme des nouvelles commandes, des exportations et de la production industrielle. En février, l'EUR s'est déprécié de -1,51% face à la NOK à 9,88, de -1,23% face à l'USD à 1,12, de -1,21% face au JPY à 129,36, de -1,04% face à l'AUD à 1,55, de -1,01% face au HKD à 8,78, de -0,55% face au SGD à 1,52, et de -0,08% face au NZD à 1,66.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Sur le plan sectoriel, les titres des secteurs de l'énergie, des matériaux et des services aux collectivités ont surperformé l'indice de référence, alors que les titres des secteurs des technologies de l'information, de la santé et de l'industrie ont au contraire sous-performé sur le mois. En février, le fonds a perçu principalement des dividendes de BHP GROUP LTD, FORTESCUE METALS GROUP, COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA, SANTOS LIMITED AUD0,25, WESFARMERS LIMITED, SEKISUI HOUSE LTD JPY50, BLUESCOPE STEEL LIMITED, DAIWAHOUSE RESIDENTIAL INV, SUNCORP GROUP LTD et LAWSON INC.

Mars 2022

Au Japon, les prix à la consommation hors denrées alimentaires fraîches, appelés prix à la consommation sous-jacents, ont augmenté de 0,40% en février par rapport à janvier. Il s'agit du niveau le plus élevé depuis près d'un an. Sur une base annuelle, l'indice des prix à la consommation sous-jacents a progressé de 0,60% en février, soit la croissance la plus importante depuis mars 2020. En dépit du taux d'inflation, la Banque du Japon a opté pour un statu quo monétaire, avec un taux directeur à court terme inchangé à -0,10%. La banque a également maintenu intacts ses engagements d'achat d'actifs, tout en soulignant l'impact potentiel sur l'activité économique de l'incertitude causée par la guerre entre la Russie et l'Ukraine et la poursuite de la pandémie. À Hong Kong, le PMI Markit est ressorti à 42,9 en février, en baisse par rapport à son niveau de janvier (48,9), signalant une détérioration continue de la conjoncture économique. Le chiffre de février a révélé le pire niveau depuis avril 2020. Les principales causes de cette détérioration sont l'augmentation significative du nombre de cas de Covid-19 et le durcissement des restrictions qui en découle. En termes de sous-secteurs, la production, les nouvelles commandes et la demande étrangère ont très nettement diminué. La faiblesse de la demande en provenance de la Chine continentale, due à l'escalade des cas de Covid-19, semble avoir un impact sur l'économie de Hong Kong. À Singapour, les prix à la consommation ont progressé de 0,87 % en janvier et février. Le taux d'inflation a grimpé à 4,3% en février, enregistrant son niveau le plus élevé depuis février 2013. En mars, l'euro s'est déprécié de -4,28% face à l'AUD à 1,48, de -3,62% face au NZD à 1,6, de -1,5% face à la NOK à 9,73, de -1,24% face au SGD à 1,51, de -0,94 % face à l'USD à 1,11, de -0,71% face au HKD à 8,71, mais il s'est raffermi de 4,39% face au JPY à 135,05. Sur le plan sectoriel, les titres des secteurs de l'énergie, des matériaux et de la finance ont surperformé l'indice de référence, alors que les titres des secteurs des biens de consommation de base, de la santé et des services aux collectivités ont au contraire sous-performé sur le mois. En mars, le fonds a perçu principalement des dividendes de SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP, TOYOTA MOTOR CORP, FORTESCUE METALS GROUP, NIPPON YUSEN KK JPY50, KDDI CORPORATION, MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP, MITSUI CO Y50, NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE, JAPAN POST HOLDINGS CO LTD et ORIGIN ENERGY LIMITED. Ceci n'est pas un produit de la recherche d'Amundi. Ceci est un produit du département de gestion des investissements d'Amundi.

Avril 2022

Au Japon, l'enquête « tankan » de la Banque du Japon a été publiée début avril. L'indice des conditions d'affaires des grandes entreprises industrielles s'est établi à +14, soit 3 points de moins que lors de l'enquête précédente, publiée en janvier. Pour les autres grandes entreprises, l'indice était de +9, un point de moins que lors de l'enquête précédente. La baisse du sentiment des grands groupes manufacturiers est liée à la détérioration des perspectives bénéficiaires due au renchérissement des matières premières. Quant à l'indice de sentiment des grandes entreprises non manufacturières, il a baissé à cause de la pandémie de Covid-19. Tous secteurs confondus, les entreprises comptent accroître leurs investissements de 0,8% en glissement annuel pendant l'exercice 2022 (les 12 mois à partir du 1er avril), mais avec une différence marquée entre les groupes manufacturiers (+9,0%) et les autres (-4,0%). À Hong Kong, les ventes au détail ont chuté de 17,6% en glissement annuel en février en raison d'une recrudescence des cas de Covid-19 qui a fortement entravé l'activité économique. La production était à son niveau le plus bas depuis juillet 2020, surtout à cause de la baisse des ventes de carburant. On a aussi observé un net déclin des ventes de produits alimentaires et boissons alcoolisées, de joaillerie, montres et produits de luxe, de vêtements et chaussures. À Singapour, le PIB réel a augmenté de 3,4% au T1 2022 en glissement annuel alors que le marché s'attendait à +3,8%. Sur une base corrigée des variations saisonnières, il a progressé de 0,4% par rapport au T4 2021. En avril, l'EUR a perdu 5,19% face à l'USD à 1,05, 5,01% face au HKD à 8,28 et 3,26% face au SGD à 1,46. Mais il a gagné 0,19% face à l'AUD à 1,48, 1,02% face au NOK à 9,83, 1,21% face au JPY à 136,68 et 1,61% face au NZD à 1,63%. Sur le plan sectoriel, les titres des secteurs des services aux collectivités, de l'immobilier et de la santé ont surperformé l'indice de référence, alors que ceux des secteurs des technologies de l'information, des biens de consommation discrétionnaire et de l'industrie ont au contraire sous-performé sur le mois.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

En avril, le fonds a perçu principalement des dividendes de UNITED OVERSEAS BANK LTD, SWIRE PACIFIC A HKD0, 60, DBS GROUP HOLDINGS LTD, SINGAPORE TECH ENGINEERING et WILMAR INTERNATIONAL LTD. Ceci n'est pas un produit de la recherche d'Amundi. Ceci est un produit du département de gestion des investissements d'Amundi.

Mai 2022

Au Japon, l'IPC hors composantes volatiles pour les 23 quartiers de Tokyo a progressé de 1,9% en glissement annuel en avril, marquant une accélération par rapport au raffermissement enregistré en mars. Les nouveaux forfaits de téléphonie mobile à prix réduit lancés en avril 2021 avaient pesé sur l'IPC, mais la disparition de ce facteur a fait augmenter à elle seule l'IPC de base de 0,83%. Une nouvelle hausse des prix des denrées alimentaires, imputable à l'envolée des prix des matières premières, a fait augmenter l'IPC de base de 0,17% supplémentaires. Parmi les produits alimentaires, les prix des boissons (café) et des confiseries ont continué à croître, tandis que les aliments préparés (curry) ont également enregistré une hausse prononcée. Bien que la faiblesse du yen se soit accompagnée dans une certaine mesure d'une hausse des prix des biens de consommation importés, son impact sur le chiffre global a été minime. Les prix des services ont grimpé de 0,1%, une hausse relativement modeste qui ne tient pas compte du renchérissement des services liés à la construction de logements. L'indice ressort légèrement au-dessus des attentes du marché. À Hong Kong, les exportations et les importations ont enregistré une modeste croissance de 1,1% et 2,1% en glissement annuel en avril, respectivement, après une contraction de 8,9% et de 6,0% en glissement annuel en mars, en raison du confinement de Shenzhen et de Dongguan pendant sept jours. Les exportations et les importations dépassent ainsi toutes deux les prévisions du consensus, qui tablait sur un repli de -6,5% en rythme annuel. Alors que les échanges commerciaux entre Hong Kong et la plupart des grands marchés ont augmenté, ceux avec la Chine continentale sont restés déprimés. Les exportations de la ville vers la Chine continentale et les importations en provenance de cette dernière ont diminué pour le troisième mois consécutif, reculant respectivement de 9,4% et 5,3% en glissement annuel en avril. Nous pensons que cette divergence reflète l'impact de la réglementation stricte en matière de transport routier transfrontalier sur les opérations logistiques multimodales transfrontalières de Hong Kong. En mai, l'euro a gagné 0,6% face au AUD à 1,49, 0,81% face au SGD à 1,47, 0,83% face à l'JPY à 137,81, 1,25% face au NZD à 1,65, 1,54% face à l'HKD à 8,4, 1,55% face au USD à 1,07 et 2,46% face à la NOK à 10,07. Sur le plan sectoriel, les titres des technologies de l'information, de l'énergie et industriels ont surperformé l'indice de référence, tandis que les titres des secteurs des biens de consommation de base, de l'immobilier et des services de communication ont au contraire sous-performé sur le mois. En mai, le fonds a perçu principalement des dividendes de : AUST AND NZ BANKING GROUP, AIA GROUP, NATIONAL AUSTRALIA BANK, WESTPAC BANK CORP AUD1, HKT TRUST AND HKT LTD, MACQUARIE GROUP, CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI, OVERSEA CHINESE BANKING, DBS GROUP HOLDINGS LTD et TECHTRONIC INDUSTRIES CO. Ceci n'est pas un produit de la recherche d'Amundi. Ceci est un produit du département de gestion des investissements d'Amundi.

Juin 2022

La deuxième estimation préliminaire du PIB pour le T1 a été publiée au Japon. Si le PIB a reculé de 0,1% par rapport au trimestre précédent, le chiffre s'inscrit néanmoins au-dessus de la première estimation préliminaire et de celle du consensus, qui tablait sur un repli de -0,3%. Cette révision à la hausse reflète principalement une augmentation sensible des stocks du secteur privé. La contribution des stocks de matières premières et de biens en cours de fabrication a été révisée à la hausse, ce qui s'est traduit par une augmentation globale de +0,3 point du PIB. Dans le même temps, de nombreux postes ont été révisés à la baisse, notamment les dépenses d'investissement du secteur privé, qui sont passées de +0,5% en glissement trimestriel à -0,7%. L'économie est restée fragile en raison de la croissance poussive de la consommation des ménages due à l'application de mesures de quasi-urgence. Par ailleurs, l'IPC de base à l'échelle nationale a augmenté de 2,1% en mai, au même rythme qu'en avril. Alors que les prix des ressources sont restés élevés, les prix de détail de l'essence ont été contenus via des subventions accrues pour les grossistes en pétrole. Les tarifs de l'électricité ont continué à augmenter. À Hong Kong, l'économie s'est bien redressée grâce à l'assouplissement des restrictions liées à la COVID-19. L'indice PMI (indice des directeurs des achats) est ressorti à 54,9 en mai, en hausse par rapport à avril (51,7). Il s'agit de la meilleure performance en termes de résultats depuis 2011. L'accélération de la croissance de la production et des nouvelles commandes a largement contribué à cette progression. Les ventes au détail ont crû de 8,1% en glissement annuel en avril, se redressant après un repli de 16,8% en mars. Les ventes de biens durables tels que les meubles et l'électronique ont enregistré une croissance à deux chiffres. À l'inverse, les ventes d'aliments et de boissons ont diminué. La belle dynamique des ventes s'explique en partie par la distribution de bons de consommation d'une valeur de 5 000 HKD en avril. En juin, l'EUR s'est déprécié de -2,41% face à l'USD à 1,05, de -2,39%

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

face au HKD à 8,2, de -0,93% face au SGD à 1,45, mais il s'est renforcé de 1,81% face à la AUD à 1,52, de 2,17% face à l'NZD à 1,68, de 2,56% face à la NOK à 10,33 et de 3,06% face au JPY à 142,03. D'un point de vue sectoriel, les titres des biens de consommation de base, des services aux collectivités et de l'immobilier ont surperformé l'indice de référence, alors que ceux des technologies de l'information, des matériaux et des services de communication ont sous-performé sur le mois. En juin, le fonds a perçu principalement des dividendes de STOCKLAND, NIPPON EXPRESS HOLDINGS INC, TRANSURBAN GROUP, TOSHIBA CORP JPY50, YAMAHA MOTOR, HONGKONG AND CHINA GAS HKD0,25, CANON INC JPY50, DEXUS/AU, LINK REIT et AGC INC. Ceci n'est pas un produit de la recherche d'Amundi. Ceci est un produit du département de gestion des investissements d'Amundi.

Juillet 2022

Au Japon, l'IPC de base a augmenté de 2,2% en glissement annuel, en légère accélération par rapport à la croissance en glissement annuel de 2,1% enregistrée en mai. Les moteurs de l'inflation au Japon se sont légèrement déplacés de l'énergie vers d'autres produits importés. La dépréciation du yen, affecté par la politique d'assouplissement monétaire de la Banque du Japon (BoJ), a contribué à la hausse des prix des produits importés. Le dernier taux d'inflation publié a atteint l'objectif de 2% fixé par la BoJ. La BoJ a toutefois confirmé son engagement ferme lors de la réunion de politique monétaire qui s'est tenue les 20 et 21 juillet et a décidé de conserver la politique monétaire actuelle, qui consiste à maintenir l'objectif de -0,1% pour les taux à court terme et à contrôler la courbe de rendement des obligations d'État japonaises à 10 ans. Elle a relevé la prévision de l'IPC de base de 1,9% à 2,5%, tout en réduisant la prévision de croissance du PIB de 2,9% à 2,4%, en insistant sur la très grande incertitude qui entoure l'économie japonaise. À Hong Kong, l'économie a continué de s'améliorer à en juger par les perspectives de l'indice PMI (l'indice S&P Global Purchasing Managers). L'indice s'est établi à 52,4 en juin, se maintenant au-dessus du seuil de 50. Le rythme de l'amélioration s'est toutefois légèrement détérioré par rapport au résultat de 54,9 enregistré en mai. L'économie a été soutenue par l'impact positif de l'assouplissement des restrictions liées à la pandémie, mais la croissance s'est avérée plus fragile du fait des effets à long terme du COVID-19. Cette détérioration découle du ralentissement de la croissance de la production et des nouvelles commandes. Le volume du carnet de commandes a augmenté pour le troisième mois consécutif, mais à un rythme plus lent qu'en mai. L'inflation des prix à la production a atteint son plus haut niveau depuis cinq mois, tandis que le taux d'expansion des prix des intrants a diminué. En juillet, l'EUR a perdu -4,05% face au JPY à 136,28, -3,89% face à l'AUD à 1,46, -3,29% face au NZD à 1,63, -3,08% face au SGD à 1,41, -2,47% face à l'USD à 1,02 et -2,43% face au HKD à 8,0. D'un point de vue sectoriel, les titres des secteurs des technologies de l'information, de la santé et de l'industrie ont surperformé l'indice de référence, alors que les titres des services aux collectivités, des matériaux et de l'énergie ont au contraire sous-performé sur le mois. En juillet, le fonds a perçu principalement des dividendes de : BOC HONG KONG HOLDINGS LTD et SEKISUI HOUSE LTD JPY50. Ceci n'est pas un produit de la recherche d'Amundi. Ceci est un produit du département de gestion des investissements d'Amundi.

Août 2022

Au Japon, les estimations préliminaires du PIB pour le 2ème trimestre 2022 font état d'une croissance réelle de +0,5% en glissement trimestriel (+2,2% en rythme annuel). Bien qu'un peu en deçà du consensus de +2,6%, cela représente une croissance solide. La consommation et les dépenses d'investissement ont contribué à la croissance. La consommation a souffert de contraintes d'approvisionnement dans le secteur automobile et de la hausse des prix des denrées alimentaires, mais les services ont été dynamisés par les dépenses consacrées aux voyages, aux restaurants et à d'autres activités de contact direct. Les dépenses d'investissement ont été soutenues par une forte demande de logiciels et par le premier redressement de l'investissement public en six trimestres. Le déflateur du PIB a baissé à un rythme plus faible en glissement annuel. La production industrielle a été publiée à la fin du mois et a augmenté de +1,0% en juillet en glissement mensuel, enregistrant une nouvelle progression malgré la forte hausse de +9,2% enregistrée en juin. Les bons résultats ont dépassé les attentes du marché, qui prévoyait un repli à +0,5%. Les équipements de transport ont été soutenus par l'automobile. À Hong Kong, les ventes au détail ont diminué de 1,2% en glissement annuel en juin, après avoir baissé de 1,6% en glissement annuel en mai. Les ventes de biens de consommation discrétionnaire ont encore été malmenées en juin. Les ventes de vêtements ont baissé pour le cinquième mois consécutif de 4,0% en glissement annuel, tandis que les ventes de chaussures ont mis fin à deux mois de croissance avec une chute de 8,6% en glissement annuel. Les ventes de produits électriques ont dégringolé de 13,3% en glissement annuel après avoir fléchi de 2,1% en mai. Seules les ventes de quelques articles ont augmenté en juin, à savoir les carburants (+7,5% en glissement annuel), les boissons (+3,4% en glissement annuel) et les bijoux (+2,3% en glissement annuel).

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

L'augmentation des dépenses pour ces articles est toutefois principalement due aux prix. En août, l'EUR s'est déprécié de -1,40% face au HKD à 7,89, de -1,38% face au USD à 1,01, de -0,51% face au SGD à 1,4, mais il s'est renforcé de 0,38% face à l'AUD à 1,47, de 0,86% face au NZD à 1,64, de 1,24% face à la NOK à 9,98 et de 2,29% face au JPY à 139,39. D'un point de vue sectoriel, les titres des secteurs de l'énergie, des matériaux et de l'industrie ont surperformé l'indice de référence, alors que ceux des secteurs des services de communication, de l'immobilier et des services aux collectivités ont au contraire sous-performé sur le mois. En août, le fonds a perçu principalement des dividendes de COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA, RIO TINTO LTD, WESFARMERS LIMITED, HONG KONG EXCHANGE CLEARING, UNITED OVERSEAS BANK LTD, GPT GROUP, HKT TRUST AND HKT LTD, OVERSEA CHINESE BANKING, DBS GROUP HOLDINGS LTD et WOOLWORTHS GROUP LTD AUD0,25. Ceci n'est pas un produit de la recherche d'Amundi. Ceci est un produit du département de gestion des investissements d'Amundi.

Septembre 2022

Au Japon, selon des chiffres préliminaires publiés par le ministère de l'Économie, du Commerce et de l'Industrie, la production industrielle japonaise en août a été dynamique (+2,7% sur un mois). Il s'agit de la troisième hausse consécutive, laquelle dépasse les 2,0% de la partie supérieure de la fourchette de prévision selon Bloomberg. Les équipements de production de semi-conducteurs ou de FPD (écran plat) ont alimenté la progression soutenue des machines de production. Face à la morosité des composants et dispositifs électroniques, le bilan des équipements de fabrication connexes est solide, à la faveur d'un carnet de commandes élevé. Le secteur du matériel de transport a signé des résultats légèrement négatifs pour la première fois en trois mois, mais la reprise d'un ratio positif de réalisation des prévisions confirme la détente des contraintes sur l'offre. Les expéditions ont également augmenté pour le troisième mois de rang. Les biens d'équipement, hors matériel de transport, un indicateur coïncident pour les dépenses d'investissement, ont enregistré une nouvelle hausse notable de 4,2%, tandis que les produits dérivés du papier ont permis d'enrayer le recul observé ces deux derniers deux mois des biens non durables. Les stocks sont restés à la traîne des expéditions avec une hausse de seulement 1,4%, ce qui a fait baisser le ratio des stocks de 1,8%. À Hong Kong, les exportations ont chuté de 14,3% en glissement annuel en août, accélérant la dynamique de détérioration par rapport à juillet où elles avaient diminué de 8,9% en glissement annuel. Ce résultat est moins bon que les prévisions du consensus, qui tablait sur une baisse de seulement 9,7% en glissement annuel. Les importations ont également dégringolé de 16,3% en août, ce qui constitue également une détérioration par rapport à juillet, mois durant lequel le repli était ressorti à 9,9% en glissement annuel. En conséquence, la balance commerciale s'est contractée à 13 milliards HKD en août, soit le plus bas niveau depuis 2011 pour ce mois. Compte tenu de la croissance des prix unitaires de 9% en glissement annuel pour les exportations et les importations en juillet, les exportations et les importations réelles en août ont chuté, respectivement, de 23% et de 25% en glissement annuel contre 16-17% en glissement annuel en juillet. En septembre, l'euro a perdu -2,58% face à l'USD à 0,98, -2,56% face à HKD à 7,69, mais il a gagné 0,2% face au SGD à 1,41, 1,73% face au JPY à 141,8, 3,88% face à l'AUD à 1,52, 5,6% face au NZD à 1,73 et de 6,98% face au NOK à 10,68. Sur le plan sectoriel, les titres des secteurs des biens de consommation de base, des services de communication et de la santé ont surperformé l'indice de référence, alors que ceux des secteurs des biens de consommation discrétionnaire, des services aux collectivités et des technologies de l'information ont, au contraire, sous-performé sur le mois. En septembre, le fonds a perçu principalement des dividendes de BHP GROUP LTD, FORTESCUE METALS GROUP, NIPPON YUSEN KK JPY50, SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP, TOYOTA MOTOR CORP, WOODSIDE ENERGY GROUP LTD, KDDI CORPORATION, MITSUI OSK LINES LTD, MITSUI CO Y50 et MITSUBISHI UFJ FINANCIAL GROUP. Ceci n'est pas un produit de la recherche d'Amundi. Ceci est un produit du département de gestion des investissements d'Amundi.

Octobre 2022

Au mois de septembre, la production industrielle du Japon a reculé de 1,6% en glissement mensuel. Il s'agit là de la première baisse en quatre mois et elle est plus forte que le consensus (0,8%). La production n'en a pas moins augmenté de 5,9% en glissement trimestriel sur la période de juillet à septembre (contre une baisse de -2,7% sur le trimestre allant d'avril à juin). Le secteur des équipements de transport, plombé par les pièces automobiles, enregistre une baisse pour le deuxième mois d'affilée et ce, malgré la première hausse en deux mois des automobiles compactes et citadines. Le secteur des machines de production enregistre sa première baisse en quatre mois et celui des machines à usage général et professionnel la première en trois mois. Les entités ad hoc restent dans le vert mais les dispositifs de transport affichent des résultats anémiques. Le secteur des cosmétiques (produits chimiques) et celui des climatiseurs (dispositifs électriques/informatiques et de communication) affichent une croissance mensuelle positive, illustration du solide comportement des biens de consommation. À Hong Kong, l'indice des directeurs d'achats (PMI) est retombé à 48,0 en septembre

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

contre 51,2 en août. L'indice est passé sous la barre des 50,0, ce qui traduit la détérioration de la conjoncture dans le secteur privé. En septembre, l'indice est tombé à son niveau le plus bas depuis mars 2022. Cette faiblesse s'explique par la contraction de la production et des nouvelles commandes, qui se sont effondrées en raison de la hausse du nombre de cas de COVID-19. Par ailleurs, la diminution du nombre de salariés s'est accélérée au cours des deux dernières années à cause de départs volontaires, alors que la demande de la Chine continentale a reculé et que le pessimisme règne dans le milieu des affaires. En octobre, l'euro a perdu -3,75% face au NOK à 10,28, -1,77% face au NZD à 1,7, -0,5% face au SGD à 1,4, mais il a gagné 0,89% face au HKD à 7,76, 0,89% face à l'USD à 0,99, 1,44% face à l'AUD à 1,55 et 3,6% face au JPY à 146,9. D'un point de vue sectoriel, les titres des secteurs de l'énergie, de la technologie de l'information et de la consommation discrétionnaire ont surperformé l'indice de référence, alors que ceux des biens de consommation de base, des services aux collectivités et de l'immobilier ont sous-performé sur le mois. En octobre, le fonds a perçu principalement des dividendes de : KOBE BUSSAN CO LTD. Il ne s'agit pas d'un produit d'Amundi Research mais d'Amundi Asset Management.

Novembre 2022

Au Japon, l'IPC national de base (hors aliments frais) a augmenté de 3,6% en glissement annuel en octobre, soit un taux supérieur de 0,6 point à celui de septembre et supérieur également à celui du consensus du marché. Les prix des denrées alimentaires hors produits frais ont augmenté de 5,9% en glissement annuel (+4,6% en septembre) en raison d'une hausse des prix des boissons alcoolisées et des repas pris à l'extérieur (tels que les hamburgers). La baisse des prix du riz a continué de décélérer en raison de la diminution de la production. Parallèlement, le rythme de l'inflation des prix des services a accéléré. Alors que les prix des chambres d'hôte ont été orientés à la baisse (différence de contribution -0,16% points) en raison des rabais rendus possibles par les initiatives publiques d'aide aux voyages, les frais de téléphonie mobile ont augmenté pour la première fois depuis mars 2021, car l'impact des nouveaux plans tarifaires s'est estompé (+0,25% point). Les services, hormis ces deux postes, ont également accéléré, les primes d'assurance contre les incendies et les tremblements de terre ainsi que les frais médicaux (augmentation du ticket modérateur pour une certaine catégorie de personnes âgées) contribuant en cumul à une hausse de 0,11 point de pourcentage. La hausse des services liés à la construction de logements a accéléré sous l'impulsion du renchérissement des matériaux. À Hong Kong, les ventes au détail ont diminué de 1,5% en glissement annuel en septembre. Le rythme de la baisse a marqué le pas par rapport à celui d'août. S'agissant des biens, les ventes de produits alimentaires, de carburants et de vêtements se sont sensiblement contractées, tandis que les ventes de bijoux ont augmenté. Dans le même temps, le PIB a fortement baissé (-4,5%) en glissement annuel au troisième trimestre. Le rythme de la baisse a accéléré par rapport au troisième trimestre (1,3%). Pour ce qui est de la demande intérieure, les dépenses en capital se sont contractées à un rythme plus prononcé de 14,3% en glissement annuel au cours du trimestre, tandis que les dépenses publiques ont progressé de 5,1%. La consommation privée est restée stable. Pour ce qui est de la demande étrangère, les exportations de services ont diminué de 3,8% au cours du même trimestre. Les exportations de marchandises ont également connu une baisse à deux chiffres. En novembre, l'EUR s'est déprécié de 2,56% par rapport au NZD à 1,66, de 2,2% par rapport au JPY à 143,68, de 0,53% par rapport à l'AUD à 1,54, de 0,09% par rapport au NOK à 10,27, tandis qu'il s'est apprécié de 0,88% par rapport au SGD à 1,41, de 3,59% par rapport au HKD à 8,04 et de 4,18% par rapport à l'USD à 1,03. D'un point de vue sectoriel, les valeurs des matériaux, de la finance et de l'immobilier ont surperformé l'indice de référence, tandis que celles des services de communication, de l'énergie et de la santé ont sous-performé au cours du mois. En novembre, le fonds a perçu principalement des dividendes de NATIONAL AUSTRALIA BANK, AUST AND NZ BANKING GROUP, WESTPAC BANK CORP AUD1, DBS GROUP HOLDINGS LTD, MACQUARIE GROUP, LINK REIT, ARISTOCRAT LEISURE LIMITED, SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS et NIPPON PROLOGIS REIT INC. Il ne s'agit pas d'un produit d'Amundi Research mais du département Amundi Investment Management.

Décembre 2022

Au Japon, la Banque du Japon a publié l'enquête Tankan. L'indice de diffusion de la conjoncture actuelle (ID) a baissé à 7% pour les grands fabricants, soit une baisse de 1% par rapport à son niveau de l'enquête de septembre. En revanche, l'indice des grandes entreprises non manufacturières s'est amélioré pour atteindre 19%, gagnant 5% par rapport à septembre. Ces deux indices ressortent au-dessus des estimations du consensus, respectivement situées à 6% et 17%. L'amélioration de l'indice de diffusion parmi les grandes entreprises non manufacturières résulte principalement du regain de confiance des chefs d'entreprise dans les industries de services en face à face, permis en partie par un programme national de réduction des prix des voyages, par l'assouplissement des contrôles aux frontières et par d'autres changements de politique. Le 20 décembre, le gouverneur de la Banque du Japon, Haruhiko Kuroda, a annoncé que l'institution avait décidé

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

de laisser le rendement de l'obligation JGB à 10 ans fluctuer de 0,50% contre 0,25% précédemment, tout en conservant un taux directeur inchangé. À Hong Kong, l'indice Global Purchasing Managers'Index (PMI) de S&P est tombé à 48,7 en novembre, contre 49,3 en octobre, suggérant une détérioration plus rapide de la conjoncture dans le secteur privé par rapport au mois précédent. Le résultat médiocre du mois de novembre provient principalement d'une contraction plus rapide de la production et des nouvelles commandes, dans un contexte d'augmentation des cas de COVID-19 dans le pays. Par ailleurs, l'augmentation du coût des intrants s'est intensifiée, reflétant l'inflation des salaires. Dans le même temps, les nouvelles commandes à l'exportation ont reculé jusqu'à leur rythme le plus modéré en six mois, grâce à l'assouplissement par le gouvernement des restrictions visant les voyages. En décembre, l'EUR s'est déprécié de -1,99% par rapport au JPY à 140,82, mais il s'est apprécié de 1,45% face au SGD à 1,43, de 1,79% face au NZD à 1,69, de 2,36% face à l'AUD à 1,57, de 2,4% face à la NOK à 10,51, de 3,64% face au HKD à 8,33 et de 3,65% face à l'USD à 1,07. Sur le plan sectoriel, les titres des secteurs des services aux collectivités, de la finance et des biens de consommation de base ont surperformé l'indice de référence, alors que les titres des technologies de l'information, des biens de consommation discrétionnaire et de l'énergie ont au contraire sous-performé sur le mois. En décembre, le fonds a perçu principalement des dividendes des entreprises suivantes : DEXUS/AU, STOCKLAND, CANON INC JPY50, GPT GROUP, YAMAHA MOTOR, KAO CORP Y50, HULIC COMPANY LTD, TREND MICRO INC, INPEX CORPORATION et NIPPON EXPRESS HOLDINGS INC. Il ne s'agit pas d'un produit d'Amundi Research mais du département Amundi Investment Management.

Sur la période sous revue, la performance de chacune des parts du portefeuille AMUNDI ACTIONS ASIE et de son benchmark s'établissent à :

- Part AMUNDI ACTIONS ASIE - I (C) en devise EUR : -7,40% / -7,93% avec une Tracking Error de 1,46%.
- Part AMUNDI ACTIONS ASIE - P (C) en devise EUR : -7,86% / -7,93% avec une Tracking Error de 1,44%.

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures.

Principaux mouvements dans le portefeuille au cours de l'exercice

Titres	Mouvements ("Devise de comptabilité")	
	Acquisitions	Cessions
BHP GROUP LTD	1 021 840,11	47 206,95
DAI NIPPON PRINTNG JPY50	504 987,43	439 481,46
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	426 108,04	336 542,00
GOODMAN GRP UNIT	214 941,31	490 685,38
YAMATO TRANSPORT	335 809,95	312 002,30
ASTELLAS PHARMA	363 273,47	243 839,09
RIO TINTO LIMITED EX CRA LTD	441 889,56	164 935,29
FORTESCUE METALS GROUP	194 771,11	409 697,71
TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD	223 432,40	360 644,13
RECRUIT HOLDINGS COLTD	128 915,13	441 243,16

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés en EUR

a) Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace du portefeuille et des instruments financiers dérivés

- **Exposition obtenue au travers des techniques de gestion efficace : 719 069,63**

- o Prêts de titres : 719 069,63

- o Emprunt de titres :

- o Prises en pensions :

- o Mises en pensions :

- **Exposition sous-jacentes atteintes au travers des instruments financiers dérivés : 1 357 600,20**

- o Change à terme :

- o Future : 1 357 600,20

- o Options :

- o Swap :

b) Identité de la/des contrepartie(s) aux techniques de gestion efficace du portefeuille et instruments financiers dérivés

Techniques de gestion efficace	Instruments financiers dérivés (*)
HSBC FRANCE EX CCF SOCIETE GENERALE SA	

(*) Sauf les dérivés listés.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

c) Garanties financières reçues par l'OPCVM afin de réduire le risque de contrepartie

Types d'instruments	Montant en devise du portefeuille
Techniques de gestion efficace	
. Dépôts à terme	
. Actions	505 181,96
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces (*)	155 058,00
Total	660 239,96
Instruments financiers dérivés	
. Dépôts à terme	
. Actions	
. Obligations	
. OPCVM	
. Espèces	
Total	

(*) Le compte Espèces intègre également les liquidités résultant des opérations de mise en pension.

d) Revenus et frais opérationnels liés aux techniques de gestion efficace

Revenus et frais opérationnels	Montant en devise du portefeuille
. Revenus (*)	2 932,18
. Autres revenus	
Total des revenus	2 932,18
. Frais opérationnels directs (**)	983,41
. Frais opérationnels indirects	
. Autres frais	
Total des frais	983,41

(*) Revenus perçus sur prêts et prises en pension.

(**) Dont 983,41 euros rétrocédés à Amundi Intermédiation et/ou le Gestionnaire financier.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Transparence des opérations de financement sur titres et de la réutilisation des instruments financiers - Règlement SFTR - en devise de comptabilité de l'OPC (EUR)

	Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
--	-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

a) Titres et matières premières prêtés

Montant	719 069,63				
% de l'Actif Net*	1,46%				

*% hors trésorerie et équivalent de trésorerie

b) Actifs engagés pour chaque type d'opérations de financement sur titres et TRS exprimés en valeur absolue

Montant	719 069,63				
% de l'Actif Net	1,43%				

c) 10 principaux émetteurs de garanties reçues (hors cash) pour tous les types d'opérations de financement

RYANAIR HOLDINGS PLC IRLANDE	504 928,00				
STMICROELECTRONICS NV SUISSE	134,08				
REPSOL SA ESPAGNE	119,88				

d) 10 principales contreparties en valeur absolue des actifs et des passifs sans compensation

HSBC FRANCE EX CCF FRANCE	455 603,18				
SOCIETE GENERALE SA FRANCE	263 466,45				

e) Type et qualité des garanties (collatéral)

Type					
- Actions	505 181,96				
- Obligations					
- OPC					
- TCN					
- Cash	155 058,00				
Rating					
Monnaie de la garantie					
Euro	660 239,96				

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

f) Règlement et compensation des contrats

Triparties			X	
Contrepartie centrale				
Bilatéraux	X		X	

g) Échéance de la garantie ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois				
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes	505 181,96			

h) Échéance des opérations de financement sur titres et TRS ventilée en fonction des tranches

Moins d'1 jour				
1 jour à 1 semaine				
1 semaine à 1 mois	719 069,63			
1 à 3 mois				
3 mois à 1 an				
Plus d'1 an				
Ouvertes				

i) Données sur la réutilisation des garanties

Montant maximal (%)				
Montant utilisé (%)				
Revenus pour l'OPC suite au réinvestissement des garanties espèces en euros				

j) Données sur la conservation des garanties reçues par l'OPC

CACEIS Bank				
Titres	505 181,96			
Cash	155 058,00			

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Prêts de titres	Emprunts de titres	Mise en pension	Prise en pension	TRS
-----------------	--------------------	-----------------	------------------	-----

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Titres				
Cash				

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Revenus				
- OPC	2 932,18			
- Gestionnaire				
- Tiers				
Coûts				
- OPC	983,41			
- Gestionnaire				
- Tiers				

e) Données Type et qualité des garanties (collatéral)

Amundi Asset Management veille à n'accepter que des titres d'une haute qualité de crédit et veille à rehausser la valeur de ses garanties en appliquant des décotes de valorisation sur les titres reçus. Ce dispositif est régulièrement revu et remis à jour.

i) Données sur la réutilisation des garanties

« La réglementation applicable aux OPCVM interdit la réutilisation par ce dernier des garanties reçues en titres. Les garanties reçues en espèces sont réinvesties dans les 5 supports suivants :

- o OPCVM monétaires court terme (tels que définis par l'ESMA dans ses orientations sur les fonds cotés et autres questions liées aux OPCVM)
- o Dépôt
- o Titres d'Etats Long Terme de haute qualité
- o Titres d'Etats Court Terme de haute qualité
- o Prises en pension »

Le montant maximal de réutilisation est de 0% pour les titres et 100% du montant reçu pour les espèces.

Le montant utilisé est de 0% pour les titres et 100% pour les espèces reçus.

k) Données sur la conservation des garanties fournies par l'OPC

Amundi Asset Management veille à travailler avec un nombre réduit de dépositaires, sélectionnés pour s'assurer de la bonne conservation des titres reçus et du cash.

l) Données sur les revenus et les coûts ventilés

Opérations de prêts de titres et de mise en pension :

Dans le cadre des opérations de prêts de titres et de mise en pension, Amundi Asset Management a confié à Amundi Intermédiation, pour le compte de l'OPC, les réalisations suivantes : la sélection des contreparties, la demande de mise en place des contrats de marché, le contrôle du risque de contrepartie, le suivi qualitatif et quantitatif de la collatéralisation (contrôles de dispersion, des notations, des liquidités), des pensions et prêts de titres. Les revenus résultant de ces opérations sont restitués à l'OPC. Ces opérations engendrent des coûts qui sont supportés par l'OPC. La facturation par Amundi Intermédiation ne peut excéder 50% des revenus générés par ces opérations.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Vie de l'OPC sur l'exercice sous revue

Le 28 avril 2022 Modification CACEIS BANK, Société Anonyme Siège social : 89-91 rue Gabriel Péri - 92120 Montrouge, RCS Nanterre 692 024 722 Activité principale : Banque et prestataire de services d'investissement agréé par le CECEI le 1er avril 2005

Modification Date de mise à jour du prospectus : 28 avril 2022.

Informations spécifiques

Droit de vote

L'exercice des droits de vote attachés aux valeurs inscrites à l'actif du Fonds et la décision de l'apport des titres sont définis dans le règlement du Fonds.

Fonds et instruments du groupe

Afin de prendre connaissance de l'information sur les instruments financiers détenus en portefeuille qui sont émis par la Société de Gestion ou par les entités de son groupe, veuillez-vous reporter aux rubriques des comptes annuels :

- Autres Informations.
- Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le groupe.

Calcul du risque global

- Méthode du calcul de l'engagement

Les contrats à terme fermes sont portés pour leur valeur de marché, en engagement hors bilan, au cours de compensation. Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent. Les contrats d'échange de taux réalisés de gré à gré sont évalués sur la base du montant nominal, plus ou moins, la différence d'estimation correspondante.

- Méthode de calcul du risque global : L'OPC utilise la méthode du calcul de l'engagement pour calculer le risque global de l'OPC sur les contrats financiers.

- Effet de Levier – Fonds pour lesquels la méthode de calcul en risque est appliquée
Niveau de levier indicatif : 3,12%.

Informations réglementaires

Procédure de sélection de brokers et des contreparties

Notre société de gestion et sa filiale de « Négociation » attachent une grande importance à la sélection des prestataires transactionnels que sont les intermédiaires ("brokers") ou contreparties.

Ses méthodes de sélection sont les suivantes :

- Les intermédiaires ("brokers") sont sélectionnés par zone géographique, puis par métier. Les contreparties sont sélectionnées par métier.
- Les intermédiaires ("brokers") et les contreparties se voient attribuer une note interne trimestrielle. Les directions de notre société intervenant dans le processus de notation sont directement concernées par les prestations fournies par ces prestataires. C'est la filiale de « Négociation » de notre société qui organise et détermine cette notation sur base des notes décernées par chaque responsable d'équipe concernée selon les critères suivants :

Pour les équipes de gérants, d'analystes financiers et de stratégestes :

- Relation commerciale générale, compréhension des besoins, pertinence des contacts,
- Qualité des conseils de marchés et opportunités, suivi des conseils,
- Qualité de la recherche et des publications,
- Univers des valeurs couvertes, visites des sociétés et de leur direction.

Pour les équipes de négociateurs :

- Qualité des personnels, connaissance du marché et information sur les sociétés, confidentialité,
- Proposition de prix,
- Qualité des exécutions,
- Qualité du traitement des opérations, connectivité, technicité et réactivité.

Les directions « Compliance » et « Middle Office » de notre société disposent d'un droit de veto.

Accréditation d'un nouveau prestataire (intermédiaire ou contrepartie) transactionnel

La filiale de « Négociation » se charge d'instruire les dossiers d'habilitation et d'obtenir l'accord des directions « Risques » et « Compliance ». Lorsque le prestataire transactionnel (intermédiaire ou contrepartie) est habilité, il fait l'objet d'une notation lors du trimestre suivant.

Comités de suivi des prestataires (intermédiaires et contreparties) transactionnels

Ces comités de suivi ont lieu chaque trimestre, sous l'égide du responsable de la filiale de « Négociation ».

Les objectifs de ces comités sont les suivants :

- Valider l'activité écoulee et la nouvelle sélection à mettre en œuvre pour le trimestre suivant,
- Décider de l'appartenance des prestataires à un groupe qui se verra confier un certain nombre de transactions,
- Définir les perspectives de l'activité.

Dans ces perspectives, les comités de suivi passent en revue les statistiques et notes attribuées à chaque prestataire et prennent les décisions qui en découlent.

Rapport sur les frais d'intermédiation

Il est tenu à la disposition des porteurs un rapport relatif aux frais d'intermédiation. Ce rapport est consultable à l'adresse internet suivante : www.amundi.com.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Politique de Rémunérations

Politique et pratiques de rémunération du personnel du gestionnaire

La politique de rémunération mise en place au sein de Amundi Asset Management est conforme aux dispositions en matière de rémunération mentionnées dans la directive 2011/61/UE du Parlement Européen et du Conseil du 8 juin 2011 sur les gestionnaires de fonds d'investissement alternatifs (ci-après la « Directive AIFM »), et dans la directive 2014/91/UE du 23 juillet 2014 concernant les OPCVM (ci-après la « Directive UCITS V »). Ces règles, portant sur les structures, les pratiques et la politique de rémunération du gestionnaire ont notamment pour but de contribuer à renforcer la gestion saine, efficace et maîtrisée des risques pesant tant sur la société de gestion que sur les fonds gérés.

De plus, la politique de rémunération est conforme au Règlement (UE) 2019/2088 (« SFDR »), intégrant le risque de développement durable et les critères ESG dans le plan de contrôle d'Amundi, avec des responsabilités réparties entre le premier niveau de contrôles effectué par les équipes de Gestion et le deuxième niveau de contrôles effectué par les équipes Risques, qui peuvent vérifier à tout moment le respect des objectifs et des contraintes ESG d'un fonds.

Cette politique s'inscrit dans le cadre de la politique de rémunération du Groupe Amundi, revue chaque année par son Comité des Rémunérations. Lors de la séance du 1er février 2022, celui-ci a vérifié l'application de la politique applicable au titre de l'exercice 2021 et sa conformité avec les principes des Directives AIFM et UCITS V, et a approuvé la politique applicable au titre de l'exercice 2022.

La mise en œuvre de la politique de rémunération Amundi a fait l'objet, courant 2022, d'une évaluation interne, centrale et indépendante, conduite par l'Audit Interne Amundi.

1. Montant des rémunérations versées par le gestionnaire à son personnel

Au cours de l'année 2022, les effectifs d'Amundi Asset Management ont augmenté du fait de l'intégration de collaborateurs issus de la société Lyxor.

Sur l'exercice 2022, le montant total des rémunérations (incluant les rémunérations fixes et variables différées et non différées) versées par Amundi Asset Management à l'ensemble de son personnel (1 673 collaborateurs au 31 décembre 2022) s'est élevé à 202 172 869 euros. Ce montant se décompose comme suit :

- Montant total des rémunérations fixes versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 134 493 396 euros, soit 67% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous la forme de rémunération fixe.
- Montant total des rémunérations variables différées et non différées versées par Amundi Asset Management sur l'exercice : 67 679 473 euros, soit 33% du total des rémunérations versées par le gestionnaire à l'ensemble de son personnel, l'ont été sous cette forme. L'ensemble du personnel est éligible au dispositif de rémunération variable.

Par ailleurs, du « carried interest » a été versé au cours de l'exercice 2022, et est pris en compte dans le montant total de rémunérations variables versées ci-dessus.

Sur le total des rémunérations (fixes et variables différées et non différées) versées sur l'exercice, 19 393 477 euros concernaient les « cadres dirigeants et cadres supérieurs » (31 collaborateurs au 31 décembre 2022), 16 540 119 euros concernaient les « gérants décisionnaires » dont les activités ont une incidence significative sur le profil de risque des fonds gérés (50 collaborateurs au 31 décembre 2022).

2. Incidences de la politique et des pratiques de rémunération sur le profil de risque et sur la gestion des conflits d'intérêt

Le Groupe Amundi s'est doté d'une politique et a mis en œuvre des pratiques de rémunération conformes aux dernières évolutions législatives, réglementaires et doctrinales issues des autorités de régulation pour l'ensemble de ses Sociétés de Gestion.

Le Groupe Amundi a également procédé à l'identification de son Personnel Identifié qui comprend l'ensemble des collaborateurs du Groupe Amundi exerçant un pouvoir de décision sur la gestion des sociétés ou des fonds gérés et susceptibles par conséquent d'avoir un impact significatif sur la performance ou le profil de risque.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Les rémunérations variables attribuées au personnel du Groupe Amundi sont déterminées en combinant l'évaluation des performances du collaborateur concerné, de l'unité opérationnelle auquel il appartient et des résultats d'ensemble du Groupe. Cette évaluation des performances individuelles prend en compte aussi bien des critères quantitatifs que qualitatifs, ainsi que le respect des règles de saine gestion des risques.

Les critères pris en compte pour l'évaluation des performances et l'attribution des rémunérations variables dépendent de la nature de la fonction exercée :

1. Fonctions de sélection et de gestion de portefeuille

Critères quantitatifs :

- RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Performance brute/absolue/relative des stratégies d'investissement (basées sur des composites GIPS) sur 1,3, 5 ans, perspective principalement axée sur 1 an, ajustée sur le long terme (3,5 ans)
- Performance en fonction du risque basée sur RI/Sharpe sur 1, 3 et 5 ans
- Classements concurrentiels à travers les classements Morningstar
- Collecte nette / demande de soumission, mandats réussis
- Performance fees
- Quand cela est pertinent, évaluation ESG des fonds selon différentes agences de notation (Morningstar, CDP...)
- Respect de l'approche ESG « Beat the benchmark », de la politique d'exclusion ESG et de l'index de transition climatique.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Qualité du management
- Innovation/développement produit
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Engagement commercial incluant la composante ESG dans les actions commerciales
- ESG :
 - Respect de la politique ESG et participation à l'offre Net-zero
 - Intégration de l'ESG dans les processus d'investissement
 - Capacité à promouvoir et diffuser la connaissance ESG en interne et en externe
 - Participer à l'élargissement de l'offre et à l'innovation en matière ESG
 - Aptitude à concilier la combinaison entre risque et ESG (le risque et le retour ajusté de l'ESG).

2. Fonctions commerciales

Critères quantitatifs :

- Collecte nette, notamment en matière d'ESG et de produits à impact
- Recettes
- Collecte brute
- Développement et fidélisation de la clientèle ; gamme de produits
- Nombre d'actions commerciales par an, notamment en matière de prospection,
- Nombre de clients contactés sur leur stratégie Net zero.

Critères qualitatifs :

- Respect des règles de risque, de conformité, et de la politique ESG, et des règles légales
- Prise en compte conjointe des intérêts d'Amundi et des intérêts du client
- Sécurisation/ développement de l'activité
- Satisfaction client
- Qualité du management
- Transversalité et partage des meilleures pratiques
- Esprit d'entreprise
- Aptitude à expliquer et promouvoir les politiques ESG ainsi que les solutions d'Amundi.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

3. Fonctions de support et de contrôle

En ce qui concerne les fonctions de contrôle, l'évaluation de la performance et les attributions de rémunération variable sont indépendantes de la performance des secteurs d'activités qu'elles contrôlent.

Les critères habituellement pris en compte sont les suivants :

- Principalement des critères liés à l'atteinte d'objectifs qui leur sont propres (maîtrise des risques, qualité des contrôles, réalisation de projets, amélioration des outils et systèmes etc.)
- Lorsque des critères financiers sont utilisés, ils tournent essentiellement autour de la gestion et l'optimisation des charges.

Les critères de performance ci-dessus énoncés, et notamment ceux appliqués au Personnel Identifié en charge de la gestion, s'inscrivent plus largement dans le respect de la réglementation applicable aux fonds gérés ainsi que de la politique d'investissement du comité d'investissement du gestionnaire.

En outre, le Groupe Amundi a mis en place, pour l'ensemble de son personnel, des mesures visant à aligner les rémunérations sur la performance et les risques à long terme, et à limiter les risques de conflits d'intérêts.

A ce titre, notamment :

- est mis en place un barème de différé, conforme aux exigences des Directives AIFM et UCITS V.
- la partie différée de la rémunération variable des collaborateurs du Personnel Identifié est versée en instruments indexés à 100% sur la performance d'un panier de fonds représentatif.
- l'acquisition définitive de la partie différée est liée à la situation financière d'Amundi, à la continuité d'emploi du collaborateur dans le groupe ainsi qu'à sa gestion saine et maîtrisée des risques sur toute la période d'acquisition.

Respect par l'OPC de critères relatifs aux objectifs environnementaux, sociaux et de qualité de gouvernance (ESG)

Amundi applique des règles d'exclusion ciblées qui constituent le socle de sa responsabilité fiduciaire. Elles sont appliquées dans toutes ses stratégies de gestion active et consistent à exclure les entreprises qui ne sont conformes ni à notre politique ESG, ni aux conventions internationales et aux cadres reconnus sur le plan international, ni aux cadres de régulations nationales. Ces exclusions ciblées sont appliquées sous réserve de conformité aux lois et règlements applicables et sauf dispositions contractuelles contraires pour les produits ou services dédiés.

C'est ainsi qu'Amundi exclut les activités suivantes :

Tout investissement direct dans les entreprises impliquées dans la fabrication, le commerce, le stockage ou les services pour les mines antipersonnel, les bombes à sous-munitions, en conformité avec les conventions d'Ottawa et d'Oslo.

Les entreprises produisant, stockant, commercialisant des armes chimiques, des armes biologiques et des armes à l'uranium appauvri.

Les entreprises qui contreviennent gravement et de manière répétée à l'un ou plusieurs des 10 principes du Pacte Mondial, sans mesures correctives crédibles.

Ces émetteurs sont notés G sur l'échelle d'Amundi. De plus, Amundi met en œuvre des exclusions sectorielles ciblées, spécifiques aux industries du charbon et du tabac. Ces exclusions sectorielles s'appliquent à toutes les stratégies de gestion active sur lesquelles Amundi a la discrétion entière de gestion de portefeuille.

Politique Charbon

Amundi exclut :

- Les entreprises développant ou projetant de développer de nouvelles capacités en charbon thermique dans l'ensemble de la chaîne de valeur (producteurs, extracteurs, centrales, infrastructures de transport).

Les entreprises dont plus de 25% du chiffre d'affaires provient de l'extraction de charbon thermique.

- Les entreprises dont l'extraction annuelle de charbon thermique est de 100 MT ou plus sans intention de réduction.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

- Toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires lié à l'extraction de charbon thermique et à la production d'électricité à partir de charbon thermique est supérieur à 50% de leur chiffre d'affaires total sans analyse.
- Toutes les entreprises de production d'électricité au charbon et d'extraction de charbon avec un seuil entre 25% et 50% et un score de transition énergétique détérioré.

Application en gestion passive :

• Fonds passifs ESG

Tous les ETF et fonds indiciels ESG appliquent chaque fois que possible la politique d'exclusion du secteur charbon d'Amundi (à l'exception des indices très concentrés).

• Fonds passifs non ESG

Le devoir fiduciaire en gestion passive est de reproduire le plus fidèlement possible un indice.

Le gestionnaire de portefeuille dispose ainsi d'une marge de manœuvre limitée et doit remplir les objectifs contractuels pour obtenir une exposition passive pleinement conforme à l'indice de référence demandé.

Par conséquent, les fonds indiciels et ETF d'Amundi répliquant des indices de référence standards (non ESG) ne peuvent pas appliquer d'exclusions sectorielles systématiques.

Cependant, dans le cadre des titres exclus de la « politique charbon thermique » sur l'univers d'investissement actif d'Amundi mais qui pourraient être présents dans des fonds passifs non ESG, Amundi a renforcé ses actions en matière de vote et d'engagement qui pourraient se traduire par un vote « contre » le management des entreprises concernées.

Politique sur le tabac

Depuis 2018, Amundi limite les notes ESG des entreprises du secteur du tabac à E, sur une échelle de A à G (les entreprises notées G étant exclues) afin de prendre en compte les inquiétudes liées à la santé publique, mais également la violation des droits de l'homme, la pauvreté, les conséquences environnementales, et le coût économique considérable associé au tabac, estimé à plus de 1 000 milliards de dollars par an dans le monde, selon les estimations de l'Organisation mondiale de la santé. Cette limite a pour but de pénaliser l'investissement dans ce type d'entreprises, ce qui doit être compensé par des investissements dans des entreprises plus vertueuses. La politique d'Amundi s'applique au secteur du tabac dans son entièreté, notamment les fournisseurs, les fabricants de cigarettes et les distributeurs.

En mai 2020, Amundi est devenu signataire du Tobacco-Free Finance Pledge, renforçant de fait sa politique d'exclusion au tabac. Amundi applique ainsi les règles suivantes :

- Règles d'exclusion : sont exclues les entreprises fabriquant des produits complets du tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 5%).
- Règles de limite : sont limitées à une note ESG de E (s'étalonnant de A à G) les entreprises impliquées dans les activités de fabrication, de fourniture et de distribution de tabac (seuils d'application : revenus supérieurs à 10%).

Des informations complémentaires sur les modalités de prise en compte des critères ESG par Amundi sont disponibles sur son site Internet : <https://legroupe.amundi.com>

* *Gestion active : hors OPC indiciels et ETF contraints par leur indice de référence.*

Règlements SFDR et Taxonomie

Article 8 – au titre de la Taxonomie

Conformément à son objectif et à sa politique d'investissement, l'OPC promeut des caractéristiques environnementales au sens de l'article 6 du Règlement sur la Taxonomie. Il peut investir partiellement dans des activités économiques qui contribuent à un ou plusieurs objectif(s) environnemental(aux) prescrit(s) à l'article 9 du Règlement sur la Taxonomie. L'OPC ne prend toutefois actuellement aucun engagement quant à une proportion minimale.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

La Taxonomie a pour objectif d'identifier les activités économiques considérées comme durables d'un point de vue environnemental. La Taxonomie identifie ces activités selon leur contribution à six grands objectifs environnementaux : (i) atténuation du changement climatique, (ii) adaptation au changement climatique, (iii) utilisation durable et protection des ressources aquatiques et marines, (iv) transition vers une économie circulaire (déchets, prévention et recyclage), (v) prévention et réduction de la pollution, (vi) protection et restauration de la biodiversité et des écosystèmes.

Afin d'établir le degré de durabilité environnementale d'un investissement, une activité économique est considérée comme durable sur le plan environnemental lorsqu'elle contribue de manière substantielle à un ou plusieurs des six objectifs environnementaux, qu'elle ne nuit pas de manière significative à un ou plusieurs des objectifs environnementaux (principe du « *do no significant harm* » ou « DNSH »), qu'elle est réalisée dans le respect des garanties minimales prévues à l'article 18 du Règlement sur la Taxonomie et qu'elle respecte les critères d'examen technique qui ont été établis par la Commission européenne conformément au Règlement sur la Taxonomie.

Conformément à l'état actuel du Règlement sur la Taxonomie, la Société de gestion s'assure actuellement que les investissements ne nuisent pas de manière significative à tout autre objectif environnemental en mettant en œuvre des politiques d'exclusion par rapport aux émetteurs dont les pratiques environnementales et/ou sociales et/ou de gouvernance sont controversées.

Nonobstant ce qui précède, le principe « ne pas nuire de manière significative » (DNSH) s'applique uniquement aux investissements sous-jacents qui prennent en compte les critères de l'Union européenne pour les activités économiques durables sur le plan environnemental.

Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental

Bien que l'OPC puisse déjà détenir des investissements dans des activités économiques qualifiées d'activités durables sans être actuellement engagé à respecter une proportion minimale, la Société de gestion fera tout son possible pour communiquer cette proportion d'investissements dans des activités durables dès que cela sera raisonnablement possible après l'entrée en vigueur des normes techniques réglementaires (« RTS ») en ce qui concerne le contenu et la présentation des communications conformément aux articles 8(4), 9(6) et 11(5) du Règlement « Disclosure » tel que modifié par le Règlement sur la Taxonomie.

Cet engagement sera réalisé de manière progressive et continue, en intégrant les exigences du Règlement sur la Taxonomie dans le processus d'investissement dès que cela est raisonnablement possible. Cela conduira à un degré minimum d'alignement du portefeuille sur les activités durables, information qui sera mise à la disposition des investisseurs à ce moment-là.

Dans l'intervalle, le degré d'alignement sur les activités durables ne sera pas mis à la disposition des investisseurs.

Dès que la totalité des données sera disponible et que les méthodologies de calcul pertinentes seront finalisées, la description de la mesure dans laquelle les investissements sous-jacents sont réalisés dans des activités durables sera mise à la disposition des investisseurs. Ces informations, ainsi que celles relatives à la proportion d'activités habilitantes et transitoires, seront précisées dans une version ultérieure du prospectus.

Article 8 – au titre du SFDR

Au titre de l'article 50 du règlement délégué de niveau 2 SFDR, des informations sur la réalisation des caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit financier sont disponibles en annexe du présent rapport.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Certification du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 30 décembre 2022**

AMUNDI ACTIONS ASIE
OPCVM CONSTITUE SOUS FORME DE FONDS COMMUN DE PLACEMENT
Régi par le Code monétaire et financier

Société de gestion
AMUNDI ASSET MANAGEMENT
90, boulevard Pasteur
75015 PARIS

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par la société de gestion, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement AMUNDI ACTIONS ASIE relatifs à l'exercice clos le 30 décembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'OPCVM constitué sous forme de fonds commun de placement à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « *Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels* » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.



AMUNDI ACTIONS ASIE

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par la société de gestion.

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63, rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Grenoble, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Nice, Paris, Poitiers, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse.

Responsabilités de la société de gestion relatives aux comptes annuels

Il appartient à la société de gestion d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la société de gestion d'évaluer la capacité du fonds à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider le fonds ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été établis par la société de gestion.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion du fonds.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

*PricewaterhouseCoopers Audit, 63, rue de Villiers, 92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
T: +33 (0) 1 56 57 58 59, F: +33 (0) 1 56 57 58 60, www.pwc.fr*

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la société de gestion, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la société de gestion de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité du fonds à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

En application de la loi, nous vous signalons que nous n'avons pas été en mesure d'émettre le présent rapport dans les délais réglementaires compte tenu de la réception tardive de certains documents nécessaires à la finalisation de nos travaux.

Neuilly sur Seine, date de la signature électronique

Document authentifié par signature électronique
Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit
Raphaëlle Alezra-Cabessa

2023.06.13 17:07:46 +0200



OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Comptes annuels

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Bilan Actif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	30/12/2021
IMMOBILISATIONS NETTES		
DÉPÔTS		
INSTRUMENTS FINANCIERS	49 682 895,89	55 452 839,18
Actions et valeurs assimilées	48 896 581,20	55 123 060,07
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé	48 896 581,20	55 123 060,07
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Obligations et valeurs assimilées		
Négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Non négoiciées sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances		
Négoiés sur un marché réglementé ou assimilé		
Titres de créances négociables		
Autres titres de créances		
Non négociés sur un marché réglementé ou assimilé		
Organismes de placement collectif		
OPCVM et FIA à vocation générale destinés aux non professionnels et équivalents d'autres pays		
Autres Fonds destinés à des non professionnels et équivalents d'autres pays Etats membres de l'UE		
Fonds professionnels à vocation générale et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations cotés		
Autres Fonds d'investissement professionnels et équivalents d'autres Etats membres de l'UE et organismes de titrisations non cotés		
Autres organismes non européens		
Opérations temporaires sur titres	719 517,14	303 555,61
Créances représentatives de titres reçus en pension		
Créances représentatives de titres prêtés	719 517,14	303 555,61
Titres empruntés		
Titres donnés en pension		
Autres opérations temporaires		
Instruments financiers à terme	66 797,55	26 223,50
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	66 797,55	26 223,50
Autres opérations		
Autres instruments financiers		
CRÉANCES	142 670,96	113 543,28
Opérations de change à terme de devises		
Autres	142 670,96	113 543,28
COMPTES FINANCIERS	1 371 851,96	1 980 678,83
Liquidités	1 371 851,96	1 980 678,83
TOTAL DE L'ACTIF	51 197 418,81	57 547 061,29

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Bilan Passif au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	30/12/2021
CAPITAUX PROPRES		
Capital	49 398 305,08	52 288 089,12
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées (a)		
Report à nouveau (a)		
Plus et moins-values nettes de l'exercice (a,b)	206 287,67	3 633 182,04
Résultat de l'exercice (a,b)	806 104,38	628 515,24
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES *	50 410 697,13	56 549 786,40
<i>* Montant représentatif de l'actif net</i>		
INSTRUMENTS FINANCIERS	543 811,86	
Opérations de cession sur instruments financiers		
Opérations temporaires sur titres	505 181,96	
Dettes représentatives de titres donnés en pension		
Dettes représentatives de titres empruntés		
Autres opérations temporaires	505 181,96	
Instruments financiers à terme	38 629,90	
Opérations sur un marché réglementé ou assimilé	38 629,90	
Autres opérations		
DETTES	242 909,82	997 274,89
Opérations de change à terme de devises		
Autres	242 909,82	997 274,89
COMPTES FINANCIERS		
Concours bancaires courants		
Emprunts		
TOTAL DU PASSIF	51 197 418,81	57 547 061,29

(a) Y compris comptes de régularisation

(b) Diminués des acomptes versés au titre de l'exercice

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Hors-Bilan au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	30/12/2021
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
M-TOPIX (TOK) 0323	13 441,59	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		
AUTRES OPÉRATIONS		
Engagement sur marchés réglementés ou assimilés		
Contrats futures		
M-TOPIX (TOK) 0322		198 955,13
OSFT TOPIX IN 0322		918 254,46
OSE TOPIX FUT 0323	1 344 158,61	
Engagement sur marché de gré à gré		
Autres engagements		

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Compte de Résultat au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	30/12/2021
Produits sur opérations financières		
Produits sur dépôts et sur comptes financiers	1 684,62	505,83
Produits sur actions et valeurs assimilées	1 509 797,62	1 427 847,93
Produits sur obligations et valeurs assimilées		
Produits sur titres de créances		
Produits sur acquisitions et cessions temporaires de titres	2 807,92	743,60
Produits sur instruments financiers à terme		
Autres produits financiers		
TOTAL (1)	1 514 290,16	1 429 097,36
Charges sur opérations financières		
Charges sur acquisitions et cessions temporaires de titres		50,34
Charges sur instruments financiers à terme		
Charges sur dettes financières	3 614,19	3 384,44
Autres charges financières		
TOTAL (2)	3 614,19	3 434,78
RÉSULTAT SUR OPÉRATIONS FINANCIÈRES (1 - 2)	1 510 675,97	1 425 662,58
Autres produits (3)		
Frais de gestion et dotations aux amortissements (4)	692 682,71	766 542,40
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE (L. 214-17-1) (1 - 2 + 3 - 4)	817 993,26	659 120,18
Régularisation des revenus de l'exercice (5)	-11 888,88	-30 604,94
Acomptes sur résultat versés au titre de l'exercice (6)		
RÉSULTAT (1 - 2 + 3 - 4 + 5 - 6)	806 104,38	628 515,24

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Annexes aux comptes annuels

1. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels sont présentés sous la forme prévue par le règlement ANC n° 2014-01, modifié.

Les principes généraux de la comptabilité s'appliquent :

- image fidèle, comparabilité, continuité de l'activité,
- régularité, sincérité,
- prudence,
- permanence des méthodes d'un exercice à l'autre.

Le mode de comptabilisation retenu pour l'enregistrement des produits des titres à revenu fixe est celui des intérêts encaissés.

Les entrées et les cessions de titres sont comptabilisées frais exclus.

La devise de référence de la comptabilité du portefeuille est en euro.

La durée de l'exercice est de 12 mois.

Règles d'évaluation des actifs

Les instruments financiers sont enregistrés en comptabilité selon la méthode des coûts historiques et inscrits au bilan à leur valeur actuelle qui est déterminée par la dernière valeur de marché connue ou à défaut d'existence de marché par tous moyens externes ou par recours à des modèles financiers.

Les différences entre les valeurs actuelles utilisées lors du calcul de la valeur liquidative et les coûts historiques des valeurs mobilières à leur entrée en portefeuille sont enregistrées dans des comptes « différences d'estimation ».

Les valeurs qui ne sont pas dans la devise du portefeuille sont évaluées conformément au principe énoncé ci-dessous, puis converties dans la devise du portefeuille suivant le cours des devises au jour de l'évaluation.

Dépôts :

Les dépôts d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois sont valorisés selon la méthode linéaire.

Actions, obligations et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Pour le calcul de la valeur liquidative, les actions et autres valeurs négociées sur un marché réglementé ou assimilé sont évaluées sur la base du dernier cours de bourse du jour.

Les obligations et valeurs assimilées sont évaluées au cours de clôture communiqués par différents prestataires de services financiers. Les intérêts courus des obligations et valeurs assimilées sont calculés jusqu'à la date de la valeur liquidative.

Actions, obligations et autres valeurs non négociées sur un marché réglementé ou assimilé :

Les valeurs non négociées sur un marché réglementé sont évaluées sous la responsabilité de la société de gestion en utilisant des méthodes fondées sur la valeur patrimoniale et le rendement, en prenant en considération les prix retenus lors de transactions significatives récentes.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Titres de créances négociables :

Les Titres de Créances Négociables et assimilés qui ne font pas l'objet de transactions significatives sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence défini ci-dessous, majoré le cas échéant d'un écart représentatif des caractéristiques intrinsèques de l'émetteur :

- TCN dont l'échéance est inférieure ou égale à 1 an : Taux interbancaire offert en euros (Euribor) ;
- TCN dont l'échéance est supérieure à 1 an : Taux des Bons du Trésor à intérêts Annuels Normalisés (BTAN) ou taux de l'OAT (Obligations Assimilables du Trésor) de maturité proche pour les durées les plus longues.

Les Titres de Créances Négociables d'une durée de vie résiduelle inférieure ou égale à 3 mois pourront être évalués selon la méthode linéaire.

Les Bons du Trésor sont valorisés au taux du marché communiqué quotidiennement par la Banque de France ou les spécialistes des bons du Trésor.

OPC détenus :

Les parts ou actions d'OPC seront valorisées à la dernière valeur liquidative connue.

Opérations temporaires sur titres :

Les titres reçus en pension sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives des titres reçus en pension » pour le montant prévu dans le contrat, majoré des intérêts courus à recevoir.

Les titres donnés en pension sont inscrits en portefeuille acheteur pour leur valeur actuelle. La dette représentative des titres donnés en pension est inscrite en portefeuille vendeur à la valeur fixée au contrat majorée des intérêts courus à payer.

Les titres prêtés sont valorisés à leur valeur actuelle et sont inscrits à l'actif dans la rubrique « créances représentatives de titres prêtés » à la valeur actuelle majorée des intérêts courus à recevoir.

Les titres empruntés sont inscrits à l'actif dans la rubrique « titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat, et au passif dans la rubrique « dettes représentatives de titres empruntés » pour le montant prévu dans le contrat majoré des intérêts courus à payer.

Instruments financiers à terme :

Instruments financiers à terme négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés sont valorisés au cours de compensation du jour.

Instruments financiers à terme non négociés sur un marché réglementé ou assimilé :

Les Swaps :

Les contrats d'échange de taux d'intérêt et/ou de devises sont valorisés à leur valeur de marché en fonction du prix calculé par actualisation des flux d'intérêts futurs aux taux d'intérêts et/ou de devises de marché. Ce prix est corrigé du risque de signature.

Les swaps d'indice sont évalués de façon actuarielle sur la base d'un taux de référence fourni par la contrepartie.

Les autres swaps sont évalués à leur valeur de marché ou à une valeur estimée selon les modalités arrêtées par la société de gestion.

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Engagements Hors Bilan :

Les contrats à terme ferme sont portés pour leur valeur de marché en engagements hors bilan au cours utilisé dans le portefeuille.

Les opérations à terme conditionnelles sont traduites en équivalent sous-jacent.

Les engagements sur contrats d'échange sont présentés à leur valeur nominale, ou en l'absence de valeur nominale pour un montant équivalent.

Frais de gestion

Les frais de gestion et de fonctionnement recouvrent l'ensemble des frais relatif à l'OPC : gestion financière, administrative, comptable, conservation, distribution, frais d'audit...

Ces frais sont imputés au compte de résultat de l'OPC.

Les frais de gestion n'incluent pas les frais de transaction. Pour plus de précision sur les frais effectivement facturés à l'OPC, se reporter au prospectus.

Ils sont enregistrés au prorata temporis à chaque calcul de valeur liquidative.

Le cumul de ces frais respecte le taux de frais maximum de l'actif net indiqué dans le prospectus ou le règlement du fonds :

FR0010187393 - Part AMUNDI ACTIONS ASIE I : Taux de frais maximum de 1,00%.

FR0010176891 - Part AMUNDI ACTIONS ASIE P : Taux de frais maximum de 1,50%.

Affectation des sommes distribuables

Définition des sommes distribuables

Les sommes distribuables sont constituées par :

Le résultat :

Le résultat net de l'exercice est égal au montant des intérêts, arrérages, primes et lots, dividendes, jetons de présence et tous autres produits relatifs aux titres constituant le portefeuille, majorés du produit des sommes momentanément disponibles et diminué du montant des frais de gestion et de la charge des emprunts.

Il est augmenté du report à nouveau et majoré ou diminué du solde du compte de régularisation des revenus.

Les Plus et Moins-values :

Les plus-values réalisées, nettes de frais, diminuées des moins-values réalisées, nettes de frais, constatées au cours de l'exercice, augmentées des plus-values nettes de même nature constatées au cours d'exercices antérieurs n'ayant pas fait l'objet d'une distribution ou d'une capitalisation et diminuées ou augmentées du solde du compte de régularisation des plus-values.

Modalités d'affectation des sommes distribuables :

Part(s)	Affectation du résultat net	Affectation des plus ou moins-values nettes réalisées
Part AMUNDI ACTIONS ASIE I	Capitalisation	Capitalisation
Part AMUNDI ACTIONS ASIE P	Capitalisation	Capitalisation

2. Évolution de l'actif net au 30/12/2022 en EUR

	30/12/2022	30/12/2021
ACTIF NET EN DÉBUT D'EXERCICE	56 549 786,40	55 008 553,14
Souscriptions (y compris les commissions de souscription acquises à l'OPC)	1 374 014,33	2 317 823,86
Rachats (sous déduction des commissions de rachat acquises à l'OPC)	-3 193 425,27	-6 987 017,76
Plus-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	2 439 319,60	6 438 702,83
Moins-values réalisées sur dépôts et instruments financiers	-1 462 977,55	-1 834 830,91
Plus-values réalisées sur instruments financiers à terme	168 339,66	266 656,93
Moins-values réalisées sur instruments financiers à terme	-148 644,27	-125 502,85
Frais de transactions	-58 098,89	-110 042,67
Différences de change	-1 425 208,72	-255 643,30
Variations de la différence d'estimation des dépôts et instruments financiers	-4 589 609,18	1 176 995,47
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>4 982 903,99</i>	<i>9 572 513,17</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-9 572 513,17</i>	<i>-8 395 517,70</i>
Variations de la différence d'estimation des instruments financiers à terme	-60 792,24	-5 028,52
<i>Différence d'estimation exercice N</i>	<i>-38 544,62</i>	<i>22 247,62</i>
<i>Différence d'estimation exercice N-1</i>	<i>-22 247,62</i>	<i>-27 276,14</i>
Distribution de l'exercice antérieur sur plus et moins-values nettes		
Distribution de l'exercice antérieur sur résultat		
Résultat net de l'exercice avant compte de régularisation	817 993,26	659 120,18
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur plus et moins-values nettes		
Acompte(s) versé(s) au cours de l'exercice sur résultat		
Autres éléments		
ACTIF NET EN FIN D'EXERCICE	50 410 697,13	56 549 786,40

3. Compléments d'information

3.1. VENTILATION PAR NATURE JURIDIQUE OU ÉCONOMIQUE DES INSTRUMENTS FINANCIERS

	Montant	%
ACTIF		
OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TOTAL OBLIGATIONS ET VALEURS ASSIMILÉES		
TITRES DE CRÉANCES		
TOTAL TITRES DE CRÉANCES		
PASSIF		
OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
TOTAL OPÉRATIONS DE CESSION SUR INSTRUMENTS FINANCIERS		
HORS-BILAN		
OPÉRATIONS DE COUVERTURE		
Actions	13 441,59	0,03
TOTAL OPÉRATIONS DE COUVERTURE	13 441,59	0,03
AUTRES OPÉRATIONS		
Actions	1 344 158,61	2,67
TOTAL AUTRES OPÉRATIONS	1 344 158,61	2,67

3.2. VENTILATION PAR NATURE DE TAUX DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN

	Taux fixe	%	Taux variable	%	Taux révisable	%	Autres	%
ACTIF								
Dépôts								
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers							1 371 851,96	2,72
PASSIF								
Opérations temporaires sur titres								
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture								
Autres opérations								

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

3.3. VENTILATION PAR MATURITÉ RÉSIDUELLE DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN(*)

	< 3 mois	%]3 mois - 1 an]	%]1 - 3 ans]	%]3 - 5 ans]	%	> 5 ans	%
ACTIF										
Dépôts										
Obligations et valeurs assimilées										
Titres de créances										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers	1 371 851,96	2,72								
PASSIF										
Opérations temporaires sur titres										
Comptes financiers										
HORS-BILAN										
Opérations de couverture										
Autres opérations										

(*) Les positions à terme de taux sont présentées en fonction de l'échéance du sous-jacent.

3.4. VENTILATION PAR DEVISE DE COTATION OU D'ÉVALUATION DES POSTES D'ACTIF, DE PASSIF ET DE HORS-BILAN (HORS EUR)

	Devise 1 JPY		Devise 2 AUD		Devise 3 HKD		Devise N Autre(s)	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
ACTIF								
Dépôts								
Actions et valeurs assimilées	30 252 424,71	60,01	11 305 688,78	22,43	4 199 732,44	8,33	2 633 553,31	5,22
Obligations et valeurs assimilées								
Titres de créances								
OPC								
Opérations temporaires sur titres	719 517,14	1,43						
Créances	121 498,88	0,24	17 689,95	0,04	3 482,13	0,01		
Comptes financiers	891 092,95	1,77	204 278,88	0,41	43 203,29	0,09	21 528,21	0,04
PASSIF								
Opérations de cession sur instruments financiers								
Opérations temporaires sur titres								
Dettes	153,16							
Comptes financiers								
HORS-BILAN								
Opérations de couverture							13 441,59	0,03
Autres opérations							1 344 158,61	2,67

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

3.5. CRÉANCES ET DETTES : VENTILATION PAR NATURE

	Nature de débit/crédit	30/12/2022
CRÉANCES		
	Dépôts de garantie en espèces	55 930,22
	Coupons et dividendes en espèces	86 740,74
TOTAL DES CRÉANCES		142 670,96
DETTES		
	Frais de gestion fixe	80 908,45
	Collatéraux	155 058,00
	Autres dettes	6 943,37
TOTAL DES DETTES		242 909,82
TOTAL DETTES ET CRÉANCES		-100 238,86

3.6. CAPITAUX PROPRES

3.6.1. Nombre de titres émis ou rachetés

	En parts	En montant
Part AMUNDI ACTIONS ASIE I		
Parts souscrites durant l'exercice		
Parts rachetées durant l'exercice	-6,376	-671 571,26
Solde net des souscriptions/rachats	-6,376	-671 571,26
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	172,462	
Part AMUNDI ACTIONS ASIE P		
Parts souscrites durant l'exercice	37 879,831	1 374 014,33
Parts rachetées durant l'exercice	-69 612,565	-2 521 854,01
Solde net des souscriptions/rachats	-31 732,734	-1 147 839,68
Nombre de parts en circulation à la fin de l'exercice	919 723,919	

3.6.2. Commissions de souscription et/ou rachat

	En montant
Part AMUNDI ACTIONS ASIE I	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	
Part AMUNDI ACTIONS ASIE P	
Total des commissions de souscription et/ou rachat acquises	
Commissions de souscription acquises	
Commissions de rachat acquises	

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

3.7. FRAIS DE GESTION

	30/12/2022
Part AMUNDI ACTIONS ASIE I	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	185 724,16
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,00
Rétrocessions des frais de gestion	
Part AMUNDI ACTIONS ASIE P	
Commissions de garantie	
Frais de gestion fixes	506 958,55
Pourcentage de frais de gestion fixes	1,50
Rétrocessions des frais de gestion	

3.8. ENGAGEMENTS REÇUS ET DONNÉS

	30/12/2022
Garanties reçues par l'OPC	
- dont garanties de capital	
Autres engagements reçus	
Autres engagements donnés	

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

3.9. AUTRES INFORMATIONS

3.9.1. Valeur actuelle des instruments financiers faisant l'objet d'une acquisition temporaire

	30/12/2022
Titres pris en pension livrée Titres empruntés	

3.9.2. Valeur actuelle des instruments financiers constitutifs de dépôts de garantie

	30/12/2022
Instruments financiers donnés en garantie et maintenus dans leur poste d'origine Instruments financiers reçus en garantie et non-inscrits au bilan	

3.9.3. Instruments financiers détenus, émis et/ou gérés par le Groupe

	Code ISIN	Libellé	30/12/2022
Actions			
Obligations			
TCN			
OPC			
Instruments financiers à terme			
Total des titres du groupe			

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

3.10. TABLEAU D'AFFECTION DES SOMMES DISTRIBUABLES

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente au résultat

	30/12/2022	30/12/2021
Sommes restant à affecter		
Report à nouveau		
Résultat	806 104,38	628 515,24
Total	806 104,38	628 515,24

	30/12/2022	30/12/2021
Part AMUNDI ACTIONS ASIE I		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	344 244,05	284 595,72
Total	344 244,05	284 595,72

	30/12/2022	30/12/2021
Part AMUNDI ACTIONS ASIE P		
Affectation		
Distribution		
Report à nouveau de l'exercice		
Capitalisation	461 860,33	343 919,52
Total	461 860,33	343 919,52

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Tableau d'affectation de la quote-part des sommes distribuables afférente aux plus et moins-values nettes

	30/12/2022	30/12/2021
Sommes restant à affecter		
Plus et moins-values nettes antérieures non distribuées		
Plus et moins-values nettes de l'exercice	206 287,67	3 633 182,04
Acomptes versés sur plus et moins-values nettes de l'exercice		
Total	206 287,67	3 633 182,04

	30/12/2022	30/12/2021
Part AMUNDI ACTIONS ASIE I		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	72 736,76	1 283 281,65
Total	72 736,76	1 283 281,65

	30/12/2022	30/12/2021
Part AMUNDI ACTIONS ASIE P		
Affectation		
Distribution		
Plus et moins-values nettes non distribuées		
Capitalisation	133 550,91	2 349 900,39
Total	133 550,91	2 349 900,39

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

3.11. Tableau des résultats et autres éléments caractéristiques de l'entité au cours des cinq derniers exercices

	28/12/2018	30/12/2019	30/12/2020	30/12/2021	30/12/2022
Actif net Global en EUR	51 427 100,90	56 614 441,37	55 008 553,14	56 549 786,40	50 410 697,13
Part AMUNDI ACTIONS ASIE I en EUR					
Actif net	17 823 544,61	19 602 561,37	18 734 051,02	20 011 471,48	17 869 366,22
Nombre de titres	211,188	193,570	187,213	178,838	172,462
Valeur liquidative unitaire	84 396,57	101 268,59	100 068,10	111 897,20	103 613,35
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	4 962,19	3 040,51	161,54	7 175,66	421,75
Capitalisation unitaire sur résultat	1 920,04	1 714,62	1 254,61	1 591,36	1 996,05
Part AMUNDI ACTIONS ASIE P en EUR					
Actif net	33 603 556,29	37 011 880,00	36 274 502,12	36 538 314,92	32 541 330,91
Nombre de titres	1 143 723,893	1 054 651,299	1 050 975,242	951 456,653	919 723,919
Valeur liquidative unitaire	29,38	35,09	34,51	38,40	35,38
Capitalisation unitaire sur +/- values nettes	1,73	1,05	0,05	2,46	0,14
Capitalisation unitaire sur résultat	0,52	0,44	0,28	0,36	0,50

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Actions et valeurs assimilées				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
AUSTRALIE				
AMPOL LTD	AUD	8 905	160 483,17	0,32
ANZ GROUP HOLDINGS LTD	AUD	40 950	617 425,85	1,22
ARISTOCRAT LEISURE	AUD	5 999	116 675,47	0,23
ASX LIMITED	AUD	3 079	133 463,49	0,26
BHP GROUP LTD	AUD	61 138	1 777 779,37	3,53
BHP STEEL	AUD	4 571	49 053,44	0,10
BRAMBLES LTD	AUD	17 802	136 927,99	0,28
COCHLEAR LIMITED	AUD	1 986	258 333,64	0,52
COLES GROUP LTD	AUD	19 841	211 405,36	0,42
COMMONWEALTH BANK OF AUSTRALIA	AUD	16 885	1 103 988,61	2,19
COMPUTERSHARE LTD	AUD	14 667	244 883,06	0,48
CSL LTD	AUD	5 012	919 089,18	1,82
DEXUS	AUD	39 500	195 081,00	0,39
ENDEAVOUR GROUP LTD/AUSTRALI	AUD	14 128	57 800,54	0,11
FORTESCUE METALS GROUP	AUD	18 712	244 569,35	0,48
GENERAL PROPERTY TRUST	AUD	77 940	208 605,55	0,42
GOODMAN GRP UNIT	AUD	20 554	227 385,22	0,45
IDP EDUCATION LTD	AUD	3 801	65 836,01	0,13
MACQUARIE GROUP	AUD	2 411	256 522,71	0,51
MINERAL RESOURCES	AUD	2 061	101 393,81	0,20
MIRVAC GROUP	AUD	25 528	34 650,74	0,06
NATIONAL AUSTRALIA BANK LTD	AUD	39 274	752 333,29	1,50
ORIGIN ENERGY	AUD	61 929	304 668,48	0,60
PILBARA MINERALS LTD	AUD	26 000	62 132,78	0,13
QANTAS AIRWAYS	AUD	59 452	227 696,89	0,45
QBE INSURANCE GROUP	AUD	37 565	321 496,00	0,63
RAMSEY HEALTH CARE	AUD	1 892	78 008,44	0,16
REA GROUP	AUD	1 186	83 741,48	0,16
RIO TINTO LIMITED EX CRA LTD	AUD	6 208	460 530,25	0,91
SANTOS LIMITED AUD0.25	AUD	47 023	213 956,12	0,42
STOCKLAND	AUD	92 257	213 413,61	0,43
TELSTRA CORP LIMITED	AUD	62 858	159 826,81	0,32
TRANSURBAN GROUP	AUD	13 787	114 040,90	0,23
WESFARMERS LTD	AUD	10 799	315 941,74	0,63
WESTPAC BKG CORP	AUD	25 118	373 755,94	0,74
WOODSIDE ENERGY GROUP LTD	AUD	12 476,000000 384	281 763,83	0,56
WOOLWORTHS	AUD	10 335	221 028,66	0,43
TOTAL AUSTRALIE			11 305 688,78	22,42

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
BERMUDES				
JARDINE MATHESON HOLDINGS LTD	USD	800	38 211,42	0,07
TOTAL BERMUDES			38 211,42	0,07
CHINE				
FUTU HOLDINGS LTD-ADR	USD	1 100	60 808,90	0,12
TOTAL CHINE			60 808,90	0,12
HONG-KONG				
AIA GROUP	HKD	138 000	1 440 941,19	2,86
BANK OF CHINA HONG KONG HOLDINGS	HKD	88 000	281 586,45	0,56
GALAXY ENTERTAINMENT	HKD	21 000	130 351,62	0,26
GENTING SINGAPORE LTD	SGD	370 700	247 565,38	0,49
HKG EXCHANGES AND CLEARING	HKD	17 373	704 709,02	1,40
HKT LTD	HKD	134 000	154 263,85	0,31
HONGKONG&CHINA GAS HKD0.25	HKD	214 924	191 838,72	0,38
POWER ASSETS HOLD.	HKD	6 000	30 855,66	0,06
SWIRE PACIFIC CL A	HKD	31 000	256 192,18	0,50
SWIRE PROPERTIES	HKD	85 400	203 820,09	0,41
TECHTRONIC INDUSTRIES CO LTD	HKD	11 000	115 254,60	0,23
THE LINK REIT	HKD	18 614	128 304,47	0,25
TOTAL HONG-KONG			3 885 683,23	7,71
ILES CAIMANS				
BUDWEISER BREWING CO APAC LT	HKD	81 500	240 689,17	0,48
CK HUTCHISON HOLDINGS LTD	HKD	36 500	205 707,39	0,41
ESR CAYMAN LTD	HKD	18 200	35 861,85	0,07
GRAB HOLDINGS LTD - CL A	USD	2 100	6 325,72	0,01
SITC INTL HOLDINGS	HKD	38 000	79 356,18	0,16
TOTAL ILES CAIMANS			567 940,31	1,13
JAPON				
ADVANTEST	JPY	4 000	241 046,05	0,48
AEON	JPY	6 700	132 504,97	0,26
AJINOMOTO CO INC JPY50	JPY	9 400	269 268,05	0,53
ASAHI GROUP HOLDINGS	JPY	2 100	61 468,87	0,12
ASAHI KASEI CORP	JPY	9 200	61 546,90	0,12
ASTELLAS PHARMA	JPY	27 000	384 987,92	0,76
AZBIL CORP.	JPY	4 200	99 239,62	0,19
BANNAM HLDG SHS	JPY	1 800	106 347,36	0,21
BRIDGESTONE CORP JPY50	JPY	3 300	110 007,82	0,22
BROTHER SALES LTD EX BROTHER INDUSTRIES	JPY	7 900	112 672,68	0,22
CANON INC JPY50	JPY	8 850	179 584,81	0,35
CAPCOM CO LTD	JPY	3 700	110 695,00	0,22
CHIBA BANK JPY50	JPY	2 100	14 356,17	0,03
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	690	16 514,50	0,03
DAIFUKU	JPY	4 300	188 843,09	0,37
DAI-ICHI LIFE INSURANCE	JPY	4 000	85 105,17	0,17
DAIICHI SANKYO	JPY	15 800	477 188,74	0,95

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
DAIKIN INDUSTRIES	JPY	1 600	229 675,95	0,46
DAI NIPPON PRINTNG JPY50	JPY	3 400	64 027,86	0,13
DAITO TRUST CONSTRUCTION CO LTD	JPY	1 700	163 573,05	0,33
DAIWA HOUSE INDS	JPY	18 000	388 729,39	0,77
DAIWA HOUSE REIT INVESTMENT	JPY	28	58 379,76	0,11
DAIWA SECURITIES GROUP INCY50	JPY	20 100	83 273,88	0,17
DENTSU GROUP INC	JPY	5 500	162 006,11	0,32
DISCO	JPY	220	59 017,91	0,11
EAST JAPAN RAILWAY	JPY	100	5 343,95	0,01
EISAI CO JPY50	JPY	700	43 297,33	0,08
ENEOS HOLDINGS INC	JPY	55 800	177 646,39	0,35
FAST RETAILING	JPY	960	549 380,33	1,09
FUJI ELECTRIC	JPY	1 200	42 893,69	0,09
FUJI HEAVY INDUSTRIES	JPY	5 500	79 244,24	0,15
FUJITSU JPY50	JPY	1 500	187 766,49	0,37
GLP J-REIT	JPY	14	15 052,59	0,03
HAMAMATSU PHOTONICS	JPY	1 900	85 332,58	0,16
HANKYU CORP	JPY	7 400	206 139,85	0,41
HITACHI JPY50	JPY	6 100	290 044,77	0,58
HONDA MOTOR CO JPY50	JPY	16 100	346 895,96	0,68
HOYA PENTAX	JPY	5 800	523 656,91	1,04
HULIC CO LTD	JPY	26 200	193 632,75	0,39
IIDA GROUP	JPY	5 600	79 630,47	0,16
INPEX - SHS	JPY	16 100	159 718,59	0,32
ISUZU MOTORS	JPY	6 300	69 258,81	0,13
JAPAN AIR LINES	JPY	800	15 321,21	0,04
JAPAN POST HOLDING CO LTD	JPY	23 500	185 284,61	0,37
JAPAN REAL ESTATE INVESTMENT	JPY	22	90 207,50	0,18
KAJIMA CORP	JPY	2 000	21 830,59	0,04
KAO CORP	JPY	6 500	242 733,80	0,48
KDDI CORP	JPY	27 900	789 495,45	1,57
KEYENCE CORP	JPY	1 500	548 109,72	1,08
KIKKOMAN CORP	JPY	1 000	49 317,79	0,09
KINTETSU GROUP HOLDINGS CO	JPY	1 900	58 801,17	0,12
KIRIN HOLDINGS CO. LTD	JPY	1 500	21 436,19	0,04
KOMATSU JPY50	JPY	10 000	204 377,49	0,41
KONAMI GROUP CORPORATION	JPY	1 500	63 637,01	0,13
KUBOTA CORP	JPY	3 300	42 610,15	0,08
KYOCERA CORP	JPY	4 000	186 242,18	0,37
KYOWA KIRIN CO., LTD.	JPY	8 500	182 418,99	0,37
M3 INC	JPY	3 300	83 907,05	0,17
MAZDA MOTOR CORP	JPY	25 700	183 545,34	0,37
MCDONALD'S HOLDINGS CO (JAPAN)	JPY	3 600	127 785,67	0,25
MEIJI HOLDINGS CO LTD	JPY	1 300	62 265,49	0,12

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
MISUMI GROUP SHS / MISUMI CORP	JPY	5 500	112 524,87	0,23
MITSUBISHI ELECTRIC CORP	JPY	28 400	265 089,54	0,52
MITSUBISHI ESTATE JPY50	JPY	10 700	130 100,20	0,26
MITSUBISHI HC CAPITAL INC.	JPY	76 000	350 511,65	0,69
MITSUBISHI HVY IND JPY50	JPY	10 100	375 663,73	0,74
MITSUBISHI TOKYO FINANCIAL GROUP INC	JPY	154 000	972 896,53	1,93
MITSUI & CO Y50	JPY	25 170	689 170,05	1,37
MITSUI CHEMICALS	JPY	1 700	35 940,16	0,07
MITSUI FUDOSAN CO JPY50	JPY	400	6 870,38	0,02
MITSUI OSK LINES	JPY	5 900	137 940,59	0,28
MIZUHO FIN GROUP INC	JPY	19 940	262 994,88	0,53
MONOTARO CO LTD	JPY	10 000	131 964,18	0,26
MS&AD INSURANCE GROUP HOLDINGS	JPY	12 400	372 211,48	0,74
MURATA MFG CO	JPY	5 800	271 534,96	0,54
NEC CORP JPY50	JPY	3 200	105 400,80	0,20
NEXON CO LTD	JPY	2 000	42 097,78	0,08
NGK INSULATORS JPY50	JPY	11 700	139 515,35	0,28
NIDEC CORPORATION	JPY	3 300	160 380,19	0,32
NIHON M&A CENTER	JPY	14 400	166 696,99	0,33
NINTENDO CO LTD	JPY	9 240	363 243,89	0,72
NIPPON BUILDING FUND OF JAPAN INC	JPY	32	133 712,34	0,26
NIPPON EXPRESS HOLDINGS CO L	JPY	2 800	150 028,43	0,30
NIPPON PROLOGIS REIT INC	JPY	19	41 653,64	0,08
NIPPON SHINYAKU	JPY	800	42 524,16	0,08
NIPPON STEEL AND SUMITOMO META	JPY	9 800	159 619,10	0,32
NIPPON TEL&TEL CP JPY50000	JPY	23 600	630 920,98	1,25
NIPPON YUSEN KK	JPY	12 600	278 467,88	0,55
NISSAN CHEMICAL CORP.	JPY	1 100	45 181,92	0,09
NISSAN MOTOR CO	JPY	4 200	12 478,82	0,03
NISSHIN SEIFUN GROUP	JPY	5 200	61 083,00	0,12
NISSIN FOODS HOLDINGS CO. LTD	JPY	3 500	259 167,14	0,52
NITTO DENKO CORP	JPY	4 600	250 071,06	0,50
NOMURA HOLDINGS INC	JPY	18 600	64 581,86	0,12
NOMURA REAL HLDG	JPY	1 300	26 144,12	0,06
NOMURA RESEARCH INSTITUTE LTD	JPY	1 600	35 417,85	0,07
NTT DATA CORP	JPY	8 800	120 818,65	0,24
OBAYASHI CORP	JPY	5 000	35 460,49	0,07
OBIC	JPY	200	27 586,70	0,06
OJI HOLDINGS	JPY	7 300	27 546,19	0,06
OLYMPUS CORP	JPY	6 100	101 955,66	0,20
ONO PHARMACEUTICAL	JPY	16 600	363 685,33	0,72
OPEN HOUSE	JPY	1 500	51 378,62	0,10
ORIENTAL LAND CO	JPY	1 600	217 851,05	0,43
ORIX CORP	JPY	18 550	279 265,03	0,56

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
OSAKA GAS CO	JPY	10 900	164 987,21	0,32
OTSUKA HOLDINGS CO.	JPY	600	18 355,60	0,04
PANASONIC HOLDINGS	JPY	3 300	26 042,14	0,05
PERSOL HOLDINGS CO LTD	JPY	11 000	221 063,10	0,43
RECRUIT HOLDINGS COLTD	JPY	11 500	341 355,17	0,68
ROHM COMPANY LTD	JPY	100	6 772,31	0,01
SBI HOLDING INC	JPY	9 100	162 767,91	0,32
SECOM CO	JPY	3 950	211 731,45	0,42
SEIKA CORP	JPY	5 100	69 802,44	0,13
SEKISUI CHEMICAL	JPY	1 400	18 355,60	0,04
SEKISUI HOUSE	JPY	20 200	334 968,02	0,67
SEVEN AND I	JPY	4 200	168 931,21	0,33
SG HOLDINGS CO LTD	JPY	2 200	28 610,01	0,05
SHIMADZU CORP	JPY	10 000	266 131,32	0,53
SHIMANO INC	JPY	1 003	149 110,01	0,30
SHIN-ETSU CHEM CO JPY50	JPY	4 000	461 199,55	0,91
SHISEIDO CO	JPY	2 800	128 757,82	0,26
SHIZUOKA FINANCIAL GROUP	JPY	30 200	226 414,16	0,45
SMC CORP	JPY	1 080	426 566,23	0,84
SOFTBANK CORP	JPY	26 900	284 445,71	0,57
SOFTBANK GROUP CORP	JPY	3 700	148 399,66	0,30
SOMP JP NIPNKO	JPY	9 900	412 265,49	0,81
SONY GROUP CORPORATION.	JPY	10 900	777 298,89	1,55
SQUARE ENIX HOLDINGS CO LTD	JPY	4 300	187 315,24	0,37
SUMITOMO CHEMICAL JPY50	JPY	4 500	15 157,76	0,03
SUMITOMO METAL MNG JPY50	JPY	5 400	179 245,31	0,36
SUMITOMO MITSUI FINANCIAL GROUP INC	JPY	20 300	763 990,90	1,52
SUMITOMO MITSUI TRUST HOLDINGS	JPY	10 400	339 079,02	0,67
SUNTORY BEVERAGE & FOOD LTD	JPY	1 900	60 758,95	0,12
SUZUKI MOTOR CORP	JPY	500	15 175,53	0,03
SYSMEX CORP	JPY	900	51 152,64	0,10
TAISEI CORP JPY50	JPY	2 900	87 585,28	0,18
TAKEDA CHEM INDS JPY50	JPY	16 800	490 795,91	0,98
TDK CORP JPY50	JPY	3 600	110 901,08	0,22
TERUMO CORP JPY50	JPY	3 800	101 156,91	0,20
TIS INC	JPY	6 300	155 798,75	0,31
TOBU RAILWAY CO LTD	JPY	4 200	91 927,23	0,19
TOHO CO	JPY	3 800	137 180,22	0,27
TOKIO MARINE HOLDINGS	JPY	26 600	534 476,26	1,06
TOKYO ELECTRON JPY50	JPY	1 662	459 199,55	0,91
TOKYO GAS CO	JPY	6 500	119 403,78	0,24
TOKYU CORP	JPY	2 700	31 908,04	0,07
TOSHIBA CORP JPY50	JPY	6 600	215 888,29	0,43
TOSOH CORP	JPY	13 035	145 430,29	0,28

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
TOYOTA INDUSTRIES CORP	JPY	300	15 434,91	0,03
TOYOTA MOTOR	JPY	108 270	1 394 537,91	2,76
TOYOTA TSUSHO CORP	JPY	6 300	218 700,26	0,43
TREND MICRO INC	JPY	1 600	69 812,39	0,14
UNI-CHARM CORP	JPY	1 000	36 014,78	0,07
USS	JPY	7 900	117 612,99	0,24
YAHOO JAPAN CORP	JPY	2 900	6 841,96	0,01
YAKULT HONSHA CO LTD	JPY	2 700	164 241,05	0,33
YAMAHA MOTOR CO	JPY	11 400	243 845,94	0,49
YOKOGAWA ELECTRIC CORP	JPY	3 600	53 851,62	0,11
TOTAL JAPON			30 252 424,71	60,01
NOUVELLE-ZELANDE				
AUCKLAND INTL AIRPORT LTD	NZD	27 732	128 713,92	0,26
FISHER & PAYKEL HEALTHCARE CORPORATION	NZD	865	11 617,64	0,03
MERIDIAN ENERGY LTD	NZD	43 144	134 352,27	0,26
TOTAL NOUVELLE-ZELANDE			274 683,83	0,55
SINGAPOUR				
CAPITALAND INVESTMENT LTD/SI	SGD	54 200	140 237,76	0,28
CITY DEVELOPMENTS LTD	SGD	34 600	199 131,47	0,39
DBS GROUP HOLDINGS LTD LOCAL	SGD	19 086	452 725,26	0,90
HONG KONG LAND HOL	USD	17 800	76 835,73	0,15
KEPPEL CORP. LTD	SGD	19 300	97 984,62	0,20
OVS CHIN BANKING NEW	SGD	25 264	215 185,68	0,42
SEA LTD-ADR	USD	4 100	203 182,10	0,40
SINGAPORE AIRLINES LTD	SGD	31 100	120 267,83	0,24
SINGAPORE TECHNOLOGIES ENGINEERING	SGD	40 300	94 409,09	0,19
SINGAPORE TELECOMMUNICATIONS	SGD	19 600	35 225,17	0,07
UNITED OVS BANK	SGD	16 437	352 878,25	0,70
VENTURE MFG	SGD	1 500	17 895,10	0,04
TOTAL SINGAPOUR			2 005 958,06	3,98
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			48 391 399,24	95,99
TOTAL Actions et valeurs assimilées			48 391 399,24	95,99
Titres reçus en garantie				
Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé				
REPSOL	EUR	8	119,88	
RYANAIR HOLDINGS PLC	EUR	40 720	504 928,00	1,00
STMICROELECTRONICS NV	EUR	4	134,08	
TOTAL Actions et valeurs assimilées négociées sur un marché réglementé ou assimilé			505 181,96	1,00
TOTAL Titres reçus en garantie			505 181,96	1,01

3.12. Inventaire détaillé des instruments financiers en EUR

Désignation des valeurs	Devise	Qté Nbre ou nominal	Valeur actuelle	% Actif Net
Dettes représentatives des titres reçus en garantie			-505 181,96	-1,01
Créance représentative de titres prêtés				
JAPON				
BRIDGESTONE CORP JPY50	JPY	500	16 667,85	0,03
CANON INC JPY50	JPY	9 000	182 628,62	0,36
CHUGAI PHARMACEUTICAL CO LTD	JPY	2 610	62 467,88	0,13
KAO CORP	JPY	2 000	74 687,32	0,15
KIRIN HOLDINGS CO. LTD	JPY	7 000	100 035,53	0,20
OTSUKA HOLDINGS CO.	JPY	5 000	152 963,33	0,30
TREND MICRO INC	JPY	1 500	65 449,12	0,13
YAMAHA MOTOR CO	JPY	3 000	64 169,98	0,13
TOTAL JAPON			719 069,63	1,43
TOTAL Créance représentative de titres prêtés			719 069,63	1,43
Indemnités sur titres prêtés			447,51	
Instruments financier à terme				
Engagements à terme fermes				
Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé				
M-TOPIX (TOK) 0323	JPY	-1	85,28	
OSE TOPIX FUT 0323	JPY	10	-38 629,90	-0,07
TOTAL Engagements à terme fermes sur marché réglementé ou assimilé			-38 544,62	-0,07
TOTAL Engagements à terme fermes			-38 544,62	-0,07
TOTAL Instruments financier à terme			-38 544,62	-0,07
Appel de marge				
APPEL MARGE CACEIS	JPY	9 387 750	66 712,27	0,13
TOTAL Appel de marge			66 712,27	0,13
Créances			142 670,96	0,28
Dettes			-242 909,82	-0,48
Comptes financiers			1 371 851,96	2,72
Actif net			50 410 697,13	100,00

Part AMUNDI ACTIONS ASIE I	EUR	172,462	103 613,35
Part AMUNDI ACTIONS ASIE P	EUR	919 723,919	35,38

OPCVM AMUNDI ACTIONS ASIE

Annexe(s)

Caractéristiques principales du fonds

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

AMUNDI ACTIONS ASIE

Classe I - Code ISIN : (C) FR0010187393

OPCVM de droit français géré par Amundi Asset Management, société de Amundi

Objectifs et politique d'investissement

Classification AMF ("Autorité des Marchés Financiers") : Actions internationales

En souscrivant à AMUNDI ACTIONS ASIE - I, vous investissez dans des actions des pays développés d'Asie (à savoir le Japon, l'Australie, Hong-Kong, Singapour et la Nouvelle-Zélande).

L'objectif est de réaliser sur 5 ans une performance supérieure à celle de son indice de référence, le MSCI Pacific (dividendes réinvestis), représentatif des principales valeurs cotées sur les places financières des pays développés d'Asie ou d'Asie-Pacifique, après prise en compte des frais courants.

Pour y parvenir, l'équipe de gestion sélectionne les entreprises dont le profil de croissance est estimé attractif ou qui sont sous-évaluées par le marché. La répartition géographique et sectorielle des entreprises sélectionnées peut évoluer à tout moment en fonction des perspectives de rendement anticipées.

Des instruments financiers à terme ou des acquisitions et cessions temporaires de titres peuvent être utilisés à titre de couverture et/ou d'exposition.

La gestion active de ce fonds peut entraîner des frais de transaction significatifs qui auront un impact sur la performance.

L'OPC est géré activement en investissant essentiellement dans des OPC de gestion active. Par construction, les paris spécifiques propres à chaque OPC sous-jacent peuvent être atténués par la diversification des stratégies. Il en ressort que le fonds est plus proche de son indicateur de référence que les OPC dans lesquels il investit. Ainsi la proximité attendue avec l'indicateur de référence n'est pas la conséquence d'une contrainte de gestion, mais de processus d'investissement visant à la diversification des risques.

L'OPC est classé article 8 au sens du Règlement (UE) 2019/2088 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (dit « Règlement Disclosure »).

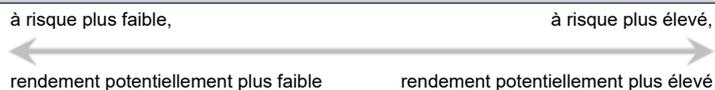
Les critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) contribuent à la prise de décision du gérant, sans pour autant être un facteur déterminant de cette prise de décision.

Le résultat net et les plus-values nettes réalisées du fonds sont systématiquement réinvestis chaque année..

Vous pouvez demander le remboursement de vos parts chaque jour, les opérations de rachat sont exécutées de façon quotidienne.

Recommandation : ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport avant 5 ans.

Profil de risque et de rendement



1	2	3	4	5	6	7
---	---	---	---	----------	---	---

Le niveau de risque de ce FCP reflète principalement le risque du marché des actions asiatiques sur lequel il est investi.

Les données historiques utilisées pour le calcul de l'indicateur de risque numérique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur de l'OPCVM.

La catégorie de risque associée à ce fonds n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps.

La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

Le capital initialement investi ne bénéficie d'aucune garantie.

Les risques importants pour l'OPCVM non pris en compte dans l'indicateur sont :

- Risque de crédit : il représente le risque de dégradation soudaine de la qualité de signature d'un émetteur ou celui de sa défaillance.
- Risque de liquidité : dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.
- Risque de contrepartie : il représente le risque de défaillance d'un intervenant de marché l'empêchant d'honorer ses engagements vis-à-vis de votre portefeuille.
- Risque opérationnel : il représente le risque de défaillance ou d'une erreur au sein des différents acteurs impliqués dans la gestion et la valorisation de votre portefeuille.
- L'utilisation de produits complexes tels que les produits dérivés peut entraîner une amplification des mouvements de titres dans votre portefeuille.

La survenance de l'un de ces risques peut avoir un impact négatif sur la valeur liquidative de votre portefeuille.

Informations périodiques pour les produits financiers visés à l'article 8, paragraphes 1, 2 et 2 bis, du règlement (UE) 2019/2088 et à l'article 6, premier alinéa, du règlement (UE) 2020/852

Dénomination du produit :
AMUNDI ACTIONS ASIE

Identifiant d'entité juridique :
969500F7VABTYO6GD673

Caractéristiques environnementales et/ou sociales

Ce produit financier avait-il un objectif d'investissement durable?



Oui



X

Non



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif environnemental: _____



* dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



Il a réalisé des investissements durables ayant un objectif social: _____



Il promouvait des caractéristiques environnementales et/ou sociales (E/S) et bien qu'il n'ait pas eu d'objectif d'investissement durable, il présentait une proportion de **40,99%** d'investissements durables



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui sont considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif environnemental dans des activités économiques qui ne sont pas considérées comme durables sur le plan environnemental au titre de la taxinomie de l'UE



ayant un objectif social



Il promouvait des caractéristiques E/S, mais n'a pas réalisé d'investissements durables

Par investissement durable, on entend un investissement dans une activité économique qui contribue à un objectif environnemental ou social, pour autant qu'il ne cause de préjudice important à aucun de ces objectifs et que les sociétés bénéficiaires des investissements appliquent des pratiques de bonne gouvernance.

La taxinomie de l'UE est un système de classification institué par le règlement (UE) 2020/852, qui dresse une liste d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Ce règlement n'établit pas de liste d'activités économiques durables sur le plan social. Les investissements durables ayant un objectif environnemental ne sont pas nécessairement alignés sur la taxinomie.



Dans quelle mesure les caractéristiques environnementales et/ou sociales promues par ce produit financier ont-elles été atteintes?

Au cours de la période, le produit a promu des caractéristiques environnementales et/ou sociales en visant un score ESG supérieur au score ESG de l'univers d'investissement représenté par **MSCI PACIFIC (VALO J / TX CHANGE BLOOMBERG 11H J / CALCUL JAPON)**. Pour déterminer la note ESG du produit et de l'univers d'investissement, la performance ESG est évaluée en continu en comparant la performance moyenne d'un titre par rapport au secteur de l'émetteur du titre, au regard de chacune des trois caractéristiques ESG que sont l'environnement, le social et la gouvernance. L'univers d'investissement est un univers de marché large qui n'évalue ni n'inclut des

composants en fonction de caractéristiques environnementales et/ou sociales et n'est donc pas destiné à être cohérent avec les caractéristiques promues par le fonds. Aucun indice de référence ESG n'a été désigné.

Les indicateurs de durabilité permettent de mesurer la manière dont les caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit sont atteintes.

● ***Quelle a été la performance des indicateurs de durabilité?***

Amundi a développé son propre processus de notation ESG interne basé sur l'approche " Best-in-class ". Des notations adaptées à chaque secteur d'activité visent à apprécier la dynamique dans laquelle évoluent les entreprises.

L'indicateur de durabilité utilisé est la note ESG moyenne du produit qui doit être supérieure à la note ESG de son univers d'investissement.

A la fin de la période :

- La note ESG moyenne pondérée du portefeuille est : **0.198 (C-)**.
- La note ESG moyenne pondérée de l'univers de référence est : **-0.014 (D+)**.

La notation ESG d'Amundi utilisée pour déterminer le score ESG est un score quantitatif ESG traduit en sept notes, allant de A (les meilleurs scores de l'univers) à G (les plus mauvais). Dans l'échelle de notation ESG d'Amundi, les titres appartenant à la liste d'exclusion correspondent à un score de G.

Pour les émetteurs corporate, la performance ESG est évaluée globalement et en fonction de critères pertinents par comparaison avec la performance moyenne de leur secteur d'activité, à travers la combinaison des trois dimensions ESG :

- la dimension environnementale : elle examine la capacité des émetteurs à maîtriser leur impact direct et indirect sur l'environnement, en limitant leur consommation d'énergie, en réduisant leur émissions de gaz à effet de serre, en luttant contre l'épuisement des ressources et en protégeant la biodiversité ;
- la dimension sociale : elle mesure la façon dont un émetteur opère sur deux concepts distincts : la stratégie de l'émetteur pour développer son capital humain et le respect des droits de l'homme en général ;
- la dimension de gouvernance : elle évalue la capacité de l'émetteur à assurer les bases d'un cadre de gouvernance d'entreprise efficace et à générer de la valeur sur le long terme.

La méthodologie de notation ESG appliquée par Amundi repose sur 38 critères, soit génériques (communs à toutes les entreprises quelle que soit leur activité), soit sectoriels, pondérés par secteur et considérés en fonction de leur impact sur la réputation, l'efficacité opérationnelle et la réglementation de l'émetteur. Les ratings ESG d'Amundi sont susceptibles d'être exprimés globalement sur les trois dimensions E, S et G ou individuellement sur tout facteur environnemental ou social.

▪

● ***...et par rapport aux périodes précédentes?***

Les indicateurs de durabilité ci-dessus n'ont pas été comparés à ceux des périodes précédentes car le règlement n'était pas encore en vigueur.

● ***Quels étaient les objectifs des investissements durables que le produit financier entendait partiellement réaliser et comment l'investissement durable a-t-il contribué à ces objectifs?***

Les objectifs des investissements durables consistaient à investir dans des sociétés qui répondent à deux critères :

1. suivre les meilleures pratiques environnementales et sociales ; et
2. ne pas générer de produits et services qui nuisent à l'environnement et à la société.

La définition d'entreprise " la plus performante " s'appuie sur une méthodologie ESG Amundi propriétaire qui vise à mesurer la performance ESG d'une entreprise. Pour être considérée comme " la plus performante ", une entreprise doit obtenir la meilleure note parmi les trois premiers (A, B ou C, sur une échelle de notation allant de A à G) de son secteur sur au moins un facteur environnemental ou social important. Des facteurs environnementaux et sociaux importants sont identifiés au niveau du secteur. L'identification de ces facteurs est basée sur le cadre d'analyse ESG d'Amundi qui combine des données extra-financières et une analyse qualitative des thèmes sectoriels et de durabilité associés. Les facteurs identifiés comme matériels ont une contribution de plus de 10% au score ESG global. Pour le secteur de l'énergie par exemple, les facteurs matériels sont : émissions et énergie, biodiversité et pollution, santé et sécurité, communautés locales et droits de l'homme.

Pour contribuer aux objectifs ci-dessus, l'entreprise bénéficiaire de l'investissement ne doit pas avoir d'exposition significative à des activités (par exemple, le tabac, les armes, les jeux d'argent, le charbon, l'aviation, la production de viande, la fabrication d'engrais et de pesticides, la production de plastique à usage unique) non compatibles avec ces critères.

La nature durable d'un investissement est évaluée au niveau de la société bénéficiaire de l'investissement. Concernant les OPC externes, les critères de détermination des investissements durables que ces OPC sous-jacents peuvent détenir et leurs objectifs dépendent de l'approche propre à chaque société de gestion.

Les principales incidences négatives correspondent aux incidences négatives les plus significatives des décisions d'investissement sur les facteurs de durabilité liés aux questions environnementales, sociales et de personnel, au respect des droits de l'homme et à la lutte contre la corruption et les actes de corruption.

- ***Dans quelle mesure les investissements durables que le produit financier a partiellement réalisés n'ont-ils pas causé de préjudice important à un objectif d'investissement durable sur le plan environnemental ou social?***

Pour s'assurer que les investissements durables ne causent pas de préjudice important, Amundi a utilisé deux filtres :

- Le premier filtre « DNSH » (« Do Not Significantly Harm » ou principe de « ne pas causer de préjudice important ») repose sur le suivi d'indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Table 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 quand des données fiables sont disponibles (par exemple, l'intensité en GES ou gaz à effet de serre des entreprises bénéficiaires) via une combinaison d'indicateurs (par exemple, l'intensité en carbone) et de seuils ou règles spécifiques (par exemple, l'intensité carbone de l'entreprise bénéficiaire n'appartient pas au dernier décile du secteur). Amundi prend déjà en compte des indicateurs spécifiques des Principales Incidences Négatives dans sa politique d'exclusions dans le cadre de la Politique d'Investissement Responsable d'Amundi (par exemple, l'exposition à des armes controversées). Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial de l'ONU, le charbon et le tabac.
- Au-delà des facteurs de durabilité spécifiques couverts par le premier filtre, Amundi a défini un second filtre, qui ne prend pas en compte les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives ci-dessus, afin de vérifier qu'une entreprise ne présente pas une mauvaise performance d'un point de vue environnemental ou social par rapport aux autres entreprises de son secteur, ce qui correspond à un score environnemental ou social supérieur ou égal à E selon la notation ESG d'Amundi.

Concernant les OPC externes, la prise en compte du principe de « ne pas causer de préjudice important » et l'impact des investissements durables dépendent des méthodologies propres à chaque société de gestion des OPC sous-jacents.

– ***Comment les indicateurs concernant les incidences négatives ont-ils été pris en considération?***

Comme détaillé ci-dessus, les indicateurs des incidences négatives ont été pris en compte dans le premier filtre DNSH (Do Not Significant Harm) :

Celui-ci repose en effet sur le suivi des indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives de l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288 lorsque des données fiables sont disponibles via la combinaison des indicateurs suivants et de seuils ou règles spécifiques :

- avoir une intensité de CO2 qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises du secteur (ne s'applique qu'aux secteurs à forte intensité), et
- avoir une diversité du conseil d'administration qui n'appartient pas au dernier décile des entreprises de son secteur, et
- être exempt de toute controverse en matière de conditions de travail et de droits de l'homme
- être exempt de toute controverse en matière de biodiversité et de pollution.

Amundi prend déjà en compte des Principales Incidences Négatives spécifiques dans sa politique d'exclusions dans le cadre de sa Politique d'Investissement Responsable. Ces exclusions, qui s'appliquent en plus des tests détaillés ci-dessus, couvrent les sujets suivants : exclusions sur les armes controversées, les violations des principes du Pacte Mondial des Nations Unies, le charbon et le tabac.

– ***Les investissements durables étaient-ils conformes aux principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et aux principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme?***

Oui. Les principes directeurs de l'OCDE à l'intention des entreprises multinationales et les principes directeurs des Nations unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'Homme ont été intégrés dans la méthodologie de notation ESG d'Amundi. L'outil de notation ESG propriétaire évalue les émetteurs en utilisant les données disponibles auprès des fournisseurs de données. Par exemple, le modèle comporte un critère dédié appelé "Implication communautaire et droits de l'Homme" qui est appliqué à tous les secteurs en plus d'autres critères liés aux droits de l'Homme, notamment les chaînes d'approvisionnement socialement responsables, les conditions de travail et les relations professionnelles. En outre, nous effectuons un suivi des controverses sur une base trimestrielle au minimum, qui inclut les entreprises identifiées pour des violations des droits de l'Homme. Lorsque des controverses surviennent, les analystes évaluent la situation et appliquent un score à la controverse (en utilisant une méthodologie de notation exclusive et propriétaire) et déterminent la meilleure marche à suivre. Les scores de controverse sont mis à jour trimestriellement pour suivre la tendance et les efforts de remédiation.

La taxinomie de l'UE établit un principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » en vertu duquel les investissements alignés sur la taxinomie ne devraient pas causer de préjudice important aux objectifs de la taxinomie de l'UE et s'accompagne de critères spécifiques de l'Union.

Le principe consistant à « ne pas causer de préjudice important » s'applique uniquement aux investissements sous-jacents au produit financier qui prennent en compte les critères de l'Union européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental. Les investissements sous-jacents à la portion restante de ce produit financier ne prennent pas en compte les critères de l'Union Européenne en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental.



Comment ce produit financier a-t-il pris en considération les principales incidences négatives sur les facteurs de durabilité?

Les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives prévus à l'Annexe 1, Tableau 1 du règlement délégué (EU) 2022/1288, ont été pris en compte par la mise en œuvre de politiques d'exclusions (normatives et sectorielles), l'intégration de la notation ESG dans le processus d'investissement, l'engagement et les approches de vote :

- Exclusion : Amundi a défini des règles d'exclusion normatives, par activité et par secteur, couvrant certains des principaux indicateurs de durabilité énumérés par le Règlement « Disclosure ».
- Intégration de facteurs ESG : Amundi a adopté des normes minimales d'intégration ESG appliquées par défaut à ses fonds ouverts gérés activement (exclusion des émetteurs notés G et meilleur score ESG moyen pondéré supérieur à l'indice de référence applicable). Les 38 critères utilisés dans l'approche de notation ESG d'Amundi ont également été conçus pour prendre en compte les impacts clés sur les facteurs de durabilité, ainsi que la qualité de l'atténuation.
- Engagement : l'engagement est un processus continu et ciblé visant à influencer les activités ou le comportement des entreprises. L'objectif de l'engagement peut être divisé en deux catégories : engager un émetteur à améliorer la façon dont il intègre la dimension environnementale et sociale, engager un émetteur à améliorer son impact sur les questions environnementales, sociales et de droits de l'Homme ou d'autres questions de durabilité importantes pour la société et l'économie mondiale.
- Vote : la politique de vote d'Amundi répond à une analyse holistique de toutes les questions à long terme qui peuvent influencer la création de valeur, y compris les questions ESG importantes (la politique de vote d'Amundi est consultable sur son site internet).
- Suivi des controverses : Amundi a développé un système de suivi des controverses qui s'appuie sur trois fournisseurs de données externes pour suivre systématiquement les controverses et leur niveau de gravité. Cette approche quantitative est ensuite enrichie d'une évaluation approfondie de chaque controverse sévère, menée par des analystes ESG et de la revue périodique de son évolution. Cette approche s'applique à l'ensemble des fonds d'Amundi.

Pour des informations supplémentaires sur la manière dont les indicateurs obligatoires des Principales Incidences Négatives sont utilisés, veuillez consulter la Déclaration du Règlement SFDR disponible sur www.amundi.fr.



Quels ont été les principaux investissements de ce produit financier?

La liste comprend les investissements constituant la plus grande proportion

Investissements les plus importants	Secteur	% d'actifs	Pays
BHP GROUP LTD	Métaux et mines.	3,52%	AUS
AIA GROUP	Assurance	2,85%	HKG

d'investissements du produit financier au cours de la période de référence, à savoir: du **01/01/2022** au **31/12/2022**

TOYOTA MOTOR CORP	Automobile	2,77%	JPN
COMMONWEALTH BK AUST	Banques	2,19%	AUS
MITSUBISHI UFJ FIN	Banques	1,93%	JPN
CSL LTD	Biotechnologie	1,82%	USA
KDDI CORPORATION	Services de télécommunications sans fil	1,57%	JPN
SONY CORP	Biens ménagers durables	1,54%	JPN
SUMITOMO MISUI FINAN	Banques	1,52%	JPN
NAT AUSTRALIA BANK	Banques	1,49%	AUS
HONG KONG EXCHGE&CL.	Les marchés de capitaux	1,40%	HKG
MITSUI & CO	Sociétés commerciales et distributeurs	1,37%	JPN
NIPPON TELEGRAPH & TELEPHONE	Services de télécommunication diversifiés	1,25%	JPN
ANZ GROUP HOLDINGS LTD	Banques	1,22%	AUS
FAST RETAILING	Commerce de détail spécialisé	1,09%	JPN

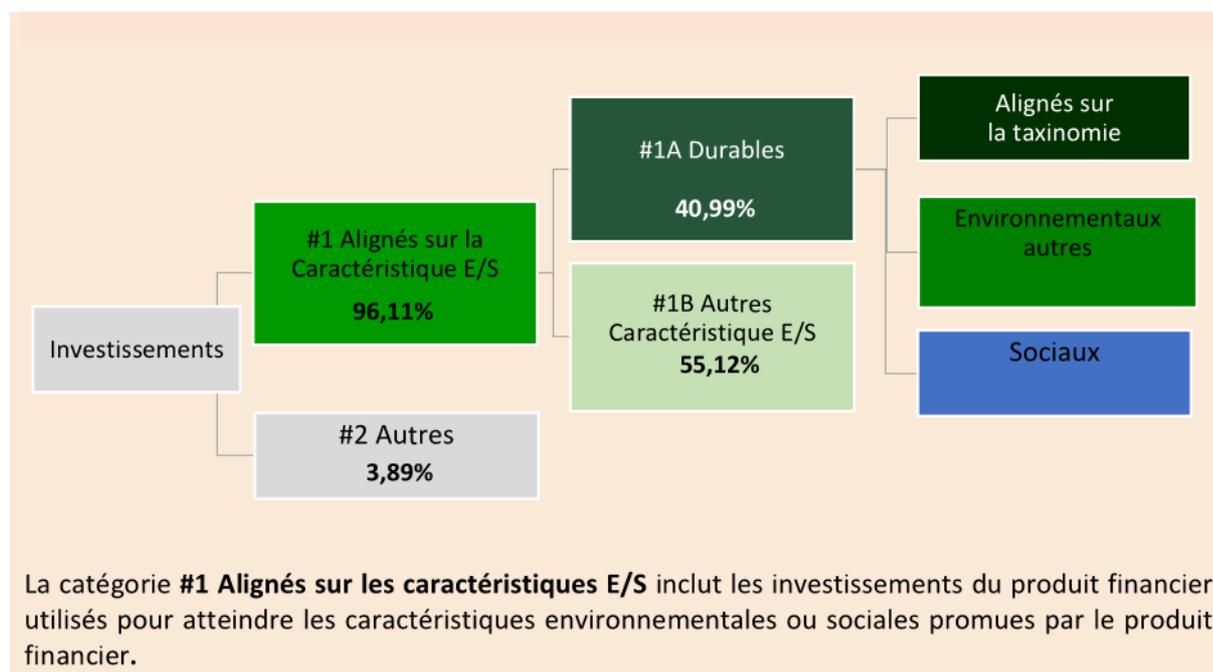


Quelle était la proportion d'investissements liés à la durabilité?



Quelle était l'allocation des actifs?

L'allocation des actifs décrit la part des investissements dans des actifs spécifiques.



La catégorie **#2 Autres** inclut les investissements restants du produit financier qui ne sont ni alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales ni considérés comme des investissements durables.

La catégorie **#1 Alignés sur les caractéristiques E/S** comprend :

- la sous-catégorie **#1A Durables** couvrant les investissements durables sur le plan environnemental et social.

- la sous-catégorie **#1B Autres caractéristiques E/S** couvre les investissements alignés sur les caractéristiques environnementales ou sociales qui ne sont pas qualifiés d'investissements durables.

● **Dans quels secteurs économiques les investissements ont-ils été réalisés?**

Secteur	% d'actifs
<i>Banques</i>	13,34%
<i>Assurance</i>	6,64%
<i>Métaux et mines.</i>	6,01%
<i>Automobile</i>	4,78%
<i>Pharmacie</i>	4,43%
<i>Foncières / Développeurs immobiliers</i>	3,61%
<i>Équipement électronique, instruments et composants</i>	3,25%
<i>Machines</i>	3,22%
<i>Les marchés de capitaux</i>	2,87%
<i>REITs</i>	2,67%
<i>Biens ménagers durables</i>	2,55%

<i>Services de télécommunications sans fil</i>	2,43%
<i>Divertissement</i>	2,19%
<i>Équipement et fournitures de soins de santé</i>	2,08%
<i>Sociétés commerciales et distributeurs</i>	2,06%
<i>Chimie</i>	2,01%
<i>Pétrole et Gaz</i>	1,97%
<i>Services de télécommunication diversifiés</i>	1,94%
<i>Biotechnologie</i>	1,82%
<i>Services informatiques</i>	1,74%
<i>Produits alimentaires</i>	1,72%
<i>Conglomérats Industriels</i>	1,68%
<i>Hôtels, Restaurants & Loisirs</i>	1,67%
<i>Distribution alimentaire et pharmacie</i>	1,57%
<i>Semi-conducteurs & Equipement de fabrication</i>	1,52%
<i>Services professionnels</i>	1,45%
<i>Commerce de détail spécialisé</i>	1,32%
<i>Services financiers diversifiés</i>	1,25%

<i>Matériel informatique</i>	1,08%
<i>Marin</i>	0,98%
<i>Boissons</i>	0,96%
<i>Services publics de gaz</i>	0,94%
<i>Équipement électrique</i>	0,93%
<i>Produits de soin personnel</i>	0,89%
<i>Services et fournitures commerciaux</i>	0,82%
<i>Route & Rail</i>	0,79%
<i>Compagnies Aériennes</i>	0,72%
<i>Services publics d'électricité</i>	0,66%
<i>Vente au détail multiligne</i>	0,63%
<i>Produits de loisirs</i>	0,51%
<i>Infrastructures de transport</i>	0,48%
<i>Produits de construction</i>	0,46%
<i>Fret aérien et logistique</i>	0,35%
<i>Médias</i>	0,32%
<i>Ingénierie de construction</i>	0,29%

<i>Logiciels</i>	<i>0,27%</i>
<i>Producteurs indépendants d'électricité et d'électricité renouvelable</i>	<i>0,27%</i>
<i>Composants automobiles</i>	<i>0,25%</i>
<i>Aérospatiale et défense</i>	<i>0,19%</i>
<i>Médias et services interactifs</i>	<i>0,18%</i>
<i>Technologie des soins de santé</i>	<i>0,17%</i>
<i>Fournisseurs et services de soins de santé</i>	<i>0,15%</i>
<i>Services aux consommateurs diversifiés</i>	<i>0,13%</i>
<i>Produits domestiques</i>	<i>0,07%</i>
<i>Papier et Industrie du Bois</i>	<i>0,05%</i>



Dans quelle mesure les investissements durables ayant un objectif environnemental étaient-ils alignés sur la taxinomie de l'UE?

Des données fiables concernant la Taxinomie (y compris les activités liées au gaz fossile et à l'énergie nucléaire) n'étaient pas disponibles au cours de la période.

- **Le produit financier investit-il dans des activités liées au gaz fossile et/ou à l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE¹?**
 - Oui:
 - Dans le gaz fossile
 - Dans l'énergie nucléaire
 - Non

¹ Les activités liées au gaz fossile et/ou au nucléaire ne seront conformes à la taxinomie de l'UE que si elles contribuent à limiter le changement climatique («atténuation du changement climatique») et ne causent de préjudice important à aucun objectif de la taxinomie de l'UE - voir la note explicative dans la marge de gauche. L'ensemble des critères applicables aux activités économiques dans les secteurs du gaz fossile et de l'énergie nucléaire qui sont conformes à la taxinomie de l'UE sont définis dans le règlement délégué (UE) 2022/1214 de la Commission.

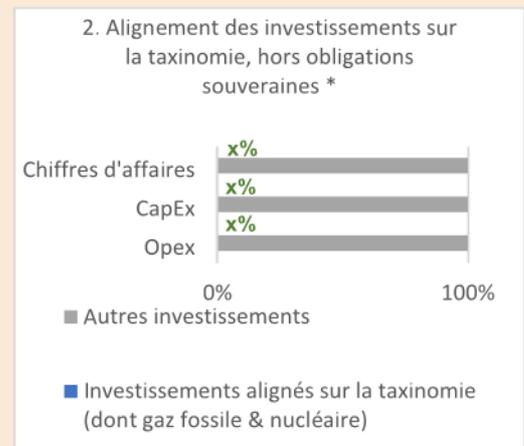
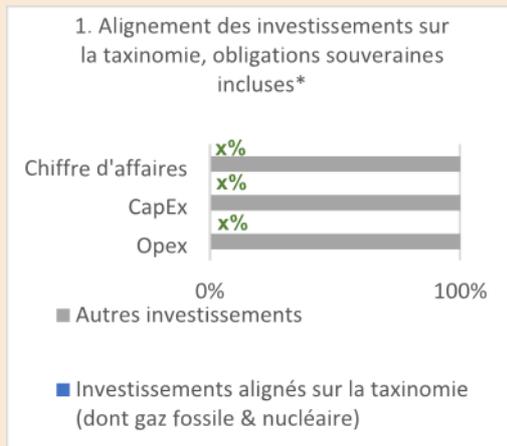
Les activités alignées sur la taxinomie sont exprimées en pourcentage:

- du **chiffre d'affaires** pour refléter la part des revenus provenant des activités vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi ;
- **des dépenses d'investissement** (CapEx) pour montrer les investissements verts réalisés par les sociétés dans lesquelles le produit financier

a investi, pour une transition vers une économie verte ;

- des dépenses d'exploitation (OpEx) pour refléter les activités opérationnelles vertes des sociétés dans lesquelles le produit financier a investi.

Les graphiques ci-dessous font apparaître en vert le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE. Étant donné qu'il n'existe pas de méthodologie appropriée pour déterminer l'alignement des obligations souveraines* sur la taxinomie, le premier graphique montre l'alignement sur la taxinomie par rapport à tous les investissements du produit financier, y compris les obligations souveraines, tandis que le deuxième graphique représente l'alignement sur la taxinomie uniquement par rapport aux investissements du produit financier autres que les obligations souveraines.



Données non-encore disponibles.

* Aux fins de ces graphiques, les « obligations souveraines » comprennent toutes les expositions souveraines.

Les activités habilitantes permettent directement à d'autres activités de contribuer de manière substantielle à la réalisation d'un objectif environnemental.

Les activités transitoires sont des activités pour lesquelles il n'existe pas encore de solutions de remplacement sobres en carbone et, entre autres, dont les niveaux d'émission de gaz à effet de serre correspondant aux meilleures performances réalisables.

● **Quelle était la part des investissements réalisés dans des activités transitoires et habilitantes?**

Aucune donnée fiable concernant les activités dites " transitoires et habilitantes " n'était disponible au cours de la période.

● **Où se situe le pourcentage d'investissements alignés sur la taxinomie de l'UE par rapport aux périodes de référence précédentes?**

Aucune donnée fiable concernant la taxinomie européenne n'était disponible au cours des périodes de référence précédentes.



Quelle était la part d'investissements durables ayant un objectif environnemental non alignés sur la taxinomie de l'UE?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables avec un objectif environnemental.



Le symbole représente des investissements

durables ayant un objectif environnemental qui **ne tiennent pas compte des critères** en matière d'activités économiques durables sur le plan environnemental au titre du règlement (UE) 2020/852.



Quelle était la part d'investissements durables sur le plan social?

Le produit ne s'engage pas sur une part minimale d'investissements durables sur le plan social.



Quels étaient les investissements inclus dans la catégorie «autres» , quelle était leur finalité et existait-il des garanties environnementales ou sociales minimales?

Les liquidités et ou autres instruments détenus afin de gérer la liquidité et les risques du portefeuille ont été inclus dans la catégorie « #2 Autres ». Les instruments non couverts par une analyse ESG peuvent également inclure des titres pour lesquels les données nécessaires à la mesure de l'atteinte des caractéristiques environnementales ou sociales n'étaient pas disponibles. Par ailleurs, des garanties environnementales ou sociales minimales n'ont pas été définies.



Quelles mesures ont été prises pour respecter les caractéristiques environnementales et/ou sociales au cours de la période de référence?

Des indicateurs de durabilité sont mis à disposition dans le système de gestion de portefeuille, permettant aux gérants d'évaluer instantanément l'impact de leurs décisions d'investissement sur le portefeuille.

Ces indicateurs sont intégrés dans le cadre du contrôle d'Amundi, les responsabilités étant réparties entre le premier niveau de contrôle effectué par les équipes d'investissement elles-mêmes et le second niveau de contrôle effectué par les équipes de risque, qui surveillent en permanence la conformité aux caractéristiques environnementales ou sociales promues par le produit.

En outre, la politique d'investissement responsable d'Amundi définit une approche active de l'engagement qui favorise le dialogue avec les entreprises bénéficiaires des investissements, y compris celles de ce portefeuille. Le rapport annuel d'engagement, disponible sur <https://legroupe.Amundi.com/documentation-esg>, fournit des informations détaillées sur cet engagement et ses résultats.



Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence ?

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **En quoi l'indice de référence diffère-t-il d'un indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier au regard des indicateurs de durabilité visant à déterminer l'alignement de l'indice de référence sur les caractéristiques environnementales ou sociales promues?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Les indices de référence sont des indices permettant de mesurer si le produit financier atteint les caractéristiques environnementales ou sociales qu'il promet.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de référence?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

- **Quelle a été la performance de ce produit financier par rapport à l'indice de marché large?**

Ce produit n'a pas d'indice de référence ESG.

Amundi Asset Management, Société par actions Simplifiée - SAS au capital de 1 143 615 555 €.
Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF sous le numéro GP 04 000 036.
Siège social : 91-93 boulevard Pasteur - 75015 Paris - France - 437 574 452 RCS Paris - www.amundi.com

Amundi
ASSET MANAGEMENT